

# RAPPORT ANNUEL

2019



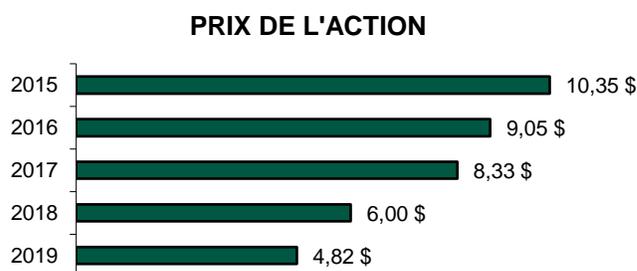
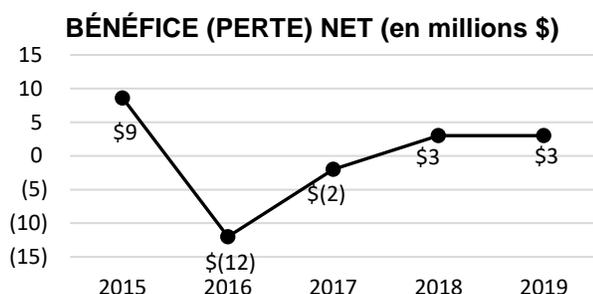
## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

|   | 2019       | 2018       | 2017       | 2016        | 2015       |
|---|------------|------------|------------|-------------|------------|
| Chiffre d'affaires  | 449 587 \$ | 475 207 \$ | 523 659 \$ | 565 173 \$  | 538 975 \$ |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat  | 4 269 \$   | 3 277 \$   | (3 275) \$ | (16 294) \$ | 11 874 \$  |
| Bénéfice (perte) net  | 3 054 \$   | 2 571 \$   | (2 094) \$ | (12 105) \$ | 8 622 \$   |
| - par action  | 0,36 \$    | 0,30 \$    | (0,25) \$  | (1,42) \$   | 1,01 \$    |
| Fonds autogénérés (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts et intérêts payés) | 9 775 \$   | 9 705 \$   | 2 630 \$   | (10 802) \$ | 16 092 \$  |
| - par action <sup>(1)</sup>   | 1,14 \$    | 1,14 \$    | 0,31 \$    | (1,27) \$   | 1,89 \$    |
| Capitaux propres  | 113 408 \$ | 112 863 \$ | 109 434 \$ | 110 693 \$  | 128 100 \$ |
| - par action <sup>(1)</sup>   | 13,24 \$   | 13,27 \$   | 12,86 \$   | 13,01 \$    | 15,06 \$   |
| Prix de l'action à la fin de l'exercice   | 4,82 \$    | 6,00 \$    | 8,33 \$    | 9,05 \$     | 10,35 \$   |
| Dividendes payés par action   | 0,10 \$    | -          | -          | 0,30 \$     | 0,35 \$    |

(1) Les mesures financières non conformes aux IFRS renvoient à la section correspondante du rapport de gestion.



## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| Message du président du C.A. aux actionnaires ..... | 2  |
| Message du président aux actionnaires.....          | 3  |
| Rapport de gestion.....                             | 4  |
| États financiers consolidés et notes .....          | 17 |
| Administrateurs et dirigeants .....                 | 47 |
| Bureaux de vente et centres de distribution .....   | 48 |

**SIÈGE SOCIAL**  
225, rue Goodfellow  
Delson (Québec)  
J5B 1V5  
Canada



#### RÉUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

La réunion annuelle des actionnaires aura lieu le 9 avril 2020 à 11 h au siège social de Goodfellow inc., 225 rue Goodfellow, Delson (Québec).

**Sans frais: 1-800-361-6503**  
**Tél.: 450-635-6511**  
**Télec.: 450-635-3729**  
**info@goodfellowinc.com**  
**www.goodfellowinc.com**

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES**

---

La baisse des ventes de l'année 2019 s'explique en bonne partie par la réduction de nos livraisons de contre-plaqué et de bois franc au premier semestre. Au cours des six derniers mois de l'année, nous avons expérimenté une reprise des ventes pour nos autres produits par rapport aux chiffres obtenus dans la période correspondante de l'année antérieure. Cette reprise a permis une augmentation de la marge brute de 18,5 % en 2018 à 18,9 % au cours de l'année qui s'achève. Cette amélioration de la marge et un meilleur contrôle de nos dépenses nous ont permis d'augmenter notre bénéfice de 18,8 %

Une gestion plus serrée de nos liquidités a entraîné une réduction de notre marge de crédit de près de onze millions de dollars en 2019. La direction a poursuivi l'amélioration de notre bilan au cours de l'année et a amorcé un programme de renouvellement de nos équipements.

Encouragé par ses bons résultats, le conseil d'administration a déclaré un deuxième dividende durant l'année fiscale 2019, soit 0,10 \$ par action en novembre 2019.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier notre Président et chef de la direction, monsieur Patrick Goodfellow, son équipe de direction et chacun de nos employés pour les efforts déployés durant cette dernière année.

J'aimerais également remercier nos clients qui nous ont fourni l'occasion de continuer à les servir au cours de l'année.



Claude Garcia  
Président du conseil d'administration  
13 février 2020

## MESSAGE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

---

Pour la période du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2019, l'intention et l'engagement de la direction de Goodfellow ont été de continuer à améliorer le rendement pour ses actionnaires. Les frais fixes de la Société rajustés à la baisse et l'utilisation d'un système de gestion ERP pleinement opérationnel ont permis à Goodfellow de porter davantage son attention aux ventes et au contrôle des marges brutes. Une gestion d'inventaire conservatrice, avec comme objectif d'améliorer la rotation des stocks, a réduit notre exposition au risque de volatilité des prix des matières en 2019.

Les ventes ont baissé en 2019, attribuables en grande partie à une crise reliée aux tarifs imposés par la Chine sur le bois franc provenant des États-Unis. Ceci a causé une correction majeure au niveau des prix du bois franc et un éventuel surplus de l'offre en Amérique du Nord.

Au niveau de la distribution canadienne, nous avons constaté un ralentissement soutenu de la demande dans la grande région de Toronto et du Sud-Ouest de l'Ontario principalement dans le T1 (déc.-fév.) et le T2 (mars-mai) 2019. L'empreinte commerciale de Goodfellow demeure intacte et, heureusement, la Société a été en mesure de générer une augmentation des ventes dans plusieurs régions du pays avec un bénéfice de 3,1\$M en 2019 versus 2,6\$M en 2018.

En dépit des conditions difficiles en Amérique du Nord et outremer, Goodfellow est parvenu à solidifier plusieurs de ses activités primaires et à améliorer sa profitabilité. La Société a investi dans nombre de mesure afin d'accroître sa productivité et assurer sa position en tant que chef de file des commandes sur mesure et des produits forestiers manufacturés à valeur ajoutée. Ces initiatives vont assurer un rendement positif pour plusieurs années à venir.

Merci



Patrick Goodfellow  
Président et chef de la direction  
13 février 2020

## RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés de Goodfellow inc. (« la Société ») ont été approuvés par le Comité d'audit et le Conseil d'administration le 13 février 2020.

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et ses notes afférentes pour les exercices terminés les 30 novembre 2019 et 2018.

Ce rapport de gestion présente une revue des développements et résultats importants de l'exploitation de la Société pour les exercices terminés les 30 novembre 2019 et 2018.

Ces états financiers consolidés pour les exercices de douze mois terminés les 30 novembre 2019 et 30 novembre 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

De l'information additionnelle au sujet de la Société, comme la circulaire d'information annuelle et le rapport annuel, peut être consultée sur le site internet de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

### INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Ce rapport de gestion contient des prévisions implicites et/ou explicites, ainsi que des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation et les activités de Goodfellow inc. Ces déclarations sont prospectives dans la mesure où elles sont fondées sur des attentes au sujet des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives présentées dans les documents et les hypothèses sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées soient raisonnables, rien ne garantit que ces attentes et hypothèses s'avèreront exactes. Il est recommandé au lecteur de faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans ce rapport, car rien ne garantit que se réaliseront les plans, intentions et attentes sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des attentes de la direction si des risques, dénotés ou non, et si des incertitudes affectaient les résultats de la Société ou si nos évaluations ou hypothèses s'avéraient inexactes. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les effets des conditions économiques générales et commerciales, y compris la nature cyclique de nos opérations, la concurrence de marché, l'inflation, les conditions du crédit, les taux de change et les risques de fluctuation des taux d'intérêt, les risques environnementaux, la concurrence des fournisseurs, la dépendance sur des employés clés et des clientèles importantes, les lois et règlements, les systèmes d'information, les structures de coût et les exigences de fonds de roulement, et d'autres facteurs décrits dans les documents publics déposés par la Société et disponibles à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives. Ce rapport de gestion fournit un aperçu de notre performance antérieure ainsi que des stratégies futures et des indices de performance clés tels que perçus par l'équipe de direction de Goodfellow inc. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, sauf dans les cas prévus par toute loi applicable.

### MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de présenter les résultats conformément aux IFRS, ce rapport de gestion fournit, à titre de mesures financières non conformes aux IFRS, les flux de trésorerie par action et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels (aussi désignés comme bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements [« BAIIA »]). Ces mesures financières n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourraient ne pas être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Les flux de trésorerie par action sont définis comme le fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, les impôts payés et intérêts payés) s'élevant à 9,8 millions \$ pour l'exercice 2019 divisés par le nombre d'actions en circulation de 8 562 554 actions.

| Rapprochement du<br>bénéfice net au BAIIA<br>(en milliers de dollars) | Exercices terminés le |                     |
|---|-----------------------|---------------------|
|   | 30 novembre<br>2019   | 30 novembre<br>2018 |
|   | \$                    | \$                  |
| Bénéfice net de l'exercice  | 3 054                 | 2 571               |
| Impôt sur le résultat   | 1 215                 | 706                 |
| Charges financières nettes  | 3 137                 | 3 476               |
| Bénéfice d'exploitation   | 7 406                 | 6 753               |
| Dépréciation et amortissement   | 3 479                 | 3 690               |
| BAIIA   | 10 885                | 10 443              |

### VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Goodfellow est un distributeur de produits de bois, de matériaux de construction et de plancher de bois franc. La Société est active dans les domaines de la distribution en gros, le ré-usinage de produits de bois, la distribution et le courtage de bois. La Société vend à plus de 7 000 clients dans trois secteurs principaux, soit les secteurs industriels, manufacturiers et de commerce de détail. La Société exploite 13 centres de distribution, 9 usines de transformation au Canada et 1 centre de distribution aux États-Unis.

## PERFORMANCE GLOBALE

En 2019, la Société s'est concentrée sur la qualité de son inventaire et a défini ses priorités sur ses activités primaires à valeur ajoutée. La Société reste pleinement déterminée à consolider son réseau de distribution à travers le Canada. Notre modèle d'affaires continue de s'aligner sur la croissance interne grâce à la pénétration ciblée de marché géographique, aux gains de parts de marché, à la distribution de nouvelles gammes de produits dans nos catégories existantes et au renforcement de nos activités à valeur ajoutée. Goodfellow s'est engagée à être le chef de file des produits forestiers spécialisés et à offrir des solutions novatrices en matière de service à la clientèle. L'exercice 2019 a été budgétisé comme une continuité dans l'amélioration de la profitabilité. En tant qu'opérateurs responsables, la direction a poursuivi son objectif d'éliminer les stocks obsolètes tout en améliorant la rotation des stocks. Les mesures de contrôle des coûts ont continué d'être mises en œuvre grâce à l'efficacité opérationnelle et à l'amélioration continue des processus au sein du ERP. Grâce à notre approche en matière de prix, les marges se sont globalement maintenues malgré une volatilité des coûts des produits des matières premières en 2019.

## INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

|  | 2019    | 2018    | 2017    |
|--|---------|---------|---------|
|  | \$      | \$      | \$      |
| Chiffre d'affaires   | 449 587 | 475 207 | 523 659 |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat   | 4 269   | 3 277   | (3 275) |
| Bénéfice (perte) net   | 3 054   | 2 571   | (2 094) |
| Actifs totaux  | 180 581 | 190 718 | 197 233 |
| Dette à long terme   | 28      | 43      | 55      |
| Dividendes en argent   | 851     | -       | -       |
| <b>PAR ACTION ORDINAIRE</b>  |         |         |         |
| Bénéfice (perte) net par action, de base   | 0,36    | 0,30    | (0,25)  |
| Bénéfice (perte) net par action, dilué   | 0,35    | 0,30    | (0,25)  |
| Fonds de roulement de l'exploitation (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts payés et intérêts payés) | 1,14    | 1,14    | 0,31    |
| Capitaux propres   | 13,24   | 13,27   | 12,86   |
| Prix de l'action   | 4,82    | 6,00    | 8,33    |
| Dividendes en argent   | 0,10    | -       | -       |

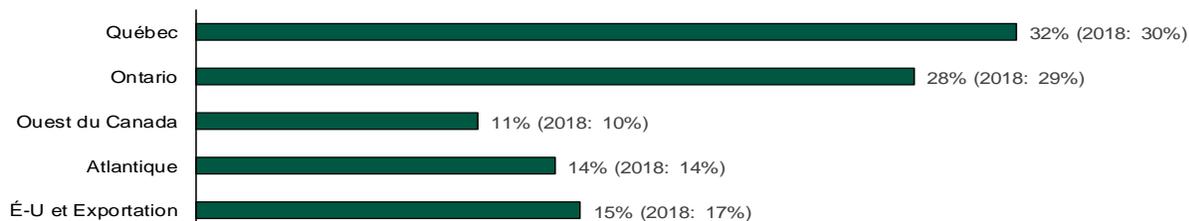
## COMPARAISON DES EXERCICES TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

| FAITS SAILLANTS POUR LES EXERCICES DE DOUZE MOIS TERMINÉS LE 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018                  | 2019    | 2018    | Variance |
|--|---------|---------|----------|
|  | \$      | \$      | %        |
| Chiffre d'affaires   | 449 587 | 475 207 | -5,4     |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat   | 4 269   | 3 277   | +30,3    |
| Bénéfice net   | 3 054   | 2 571   | +18,8    |
| Bénéfice net par action – De base  | 0,36    | 0,30    | +20,0    |
| Bénéfice net par action – Dilué  | 0,35    | 0,30    | +16,7    |
| Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés) | 9 775   | 9 705   | +0,7     |
| BAIIA  | 10 885  | 10 443  | +4,2     |
| Dette bancaire moyenne   | 58 074  | 69 569  | -16,5    |
| Stock moyen  | 103 698 | 104 832 | -1,1     |

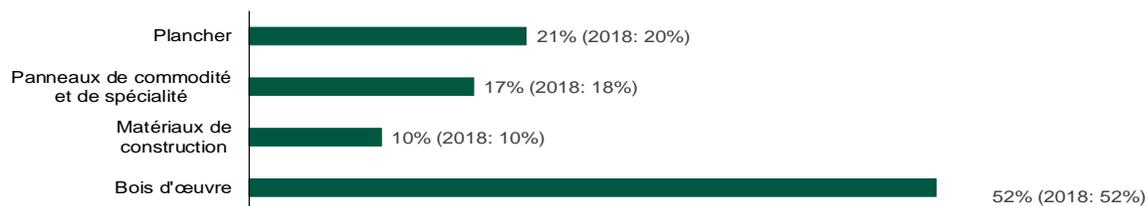
Au Canada, les ventes au cours de l'exercice 2019 ont diminué de 3 % par rapport à l'an dernier, en raison de la diminution des ventes de produits de panneaux de commodité et de bois d'œuvre. Les ventes au Québec ont diminué de 1 % en raison de la diminution des ventes de produits de panneaux de commodité et de spécialité. Les ventes en Ontario ont diminué de 7 % en raison de la diminution des ventes de produits de plancher, de panneaux de commodité et de bois franc. Les ventes dans l'Ouest canadien ont augmenté de 3 % en raison de l'augmentation des ventes de produits de plancher. Les ventes dans la région de l'Atlantique ont diminué de 4 % principalement en raison d'une diminution des ventes de produits de revêtement et de bois d'œuvre.

### Distribution géographique des ventes 2019



Les ventes aux États-Unis au cours de l'exercice 2019 ont diminué de 14 % en dollars canadiens par rapport à l'an dernier en raison de la faible demande de produits de bois franc. En devise américaine, les ventes ont diminué de 16 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes à l'exportation ont diminué de 20 % par rapport à l'an dernier, principalement due à la diminution de la demande des produits de bois franc et de plancher au Royaume-Uni et due à la diminution de la demande des produits de bois franc en Asie.

#### Distributions des ventes par produits 2019



Concernant la distribution des ventes par produits, les ventes de produits de plancher au cours de l'exercice 2019 ont resté stable par rapport à l'an dernier. Les ventes de panneaux de spécialité et de commodité ont diminué de 12 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction ont diminué de 1 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre ont diminué de 6 % par rapport à l'an dernier.

#### Coût des ventes

Au cours de l'exercice 2019, le coût des ventes s'élevait à 364,5 millions \$ comparativement à 387,3 millions \$ l'an dernier. Le coût des ventes a diminué de 5,9 % par rapport à l'an dernier. Les coûts totaux des frais de transport à la vente ont diminué de 6,6 % par rapport à l'an dernier. Les profits bruts s'élevaient à 85,0 millions \$ comparativement à 87,9 millions \$ l'an dernier due à une baisse du volume des ventes. Les profits bruts ont diminué de 3,2 % par rapport à l'an dernier. Les marges brutes s'élevaient à 18,9 % au cours de l'exercice 2019 (18,5 % l'an dernier).

#### Frais de vente et charges administratives et générales

Au cours de l'exercice 2019, les frais de vente et charges administratives et générales s'élevaient à 77,6 millions \$ comparativement à 81,2 millions \$ l'an dernier. Les frais de vente et charges administratives et générales ont diminué de 4,3 % par rapport à l'an dernier.

#### Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2019, les charges financières nettes s'élevaient à 3,1 millions \$ comparativement à 3,5 millions \$ l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel canadien a augmenté à 3,95 % comparativement à 3,54 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. a augmenté à 5,33 % comparativement à 4,83 % l'an dernier. La dette bancaire moyenne s'élevait à 58,1 millions \$ par rapport à 69,6 millions \$ l'année dernière.

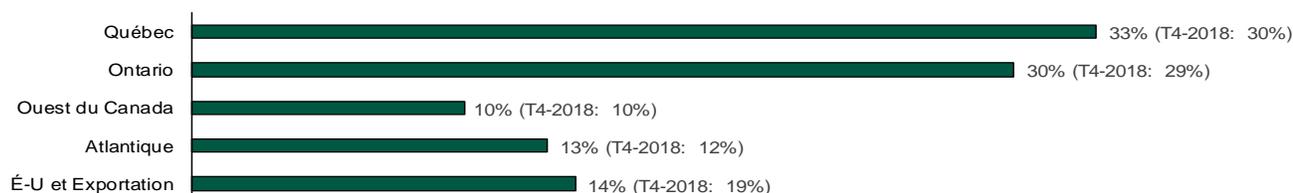
### COMPARAISON DES TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

| FAITS SAILLANTS POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2019 ET 2018                  | T4-2019 | T4-2018 | Variance |
|--|---------|---------|----------|
|  | \$      | \$      | %        |
| Chiffre d'affaires   | 107 127 | 112 742 | -5,0     |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat   | 406     | (22)    | +1 945,5 |
| Bénéfice net   | 277     | 197     | +40,6    |
| Bénéfice net par action - De base et dilué   | 0,03    | 0,02    | +50,0    |
| Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés) | 1 450   | 1 609   | -9,9     |
| BAIIA  | 1 981   | 1 821   | +8,8     |
| Dette bancaire moyenne   | 42 124  | 56 112  | -24,9    |
| Stock moyen  | 93 900  | 99 876  | -6,0     |

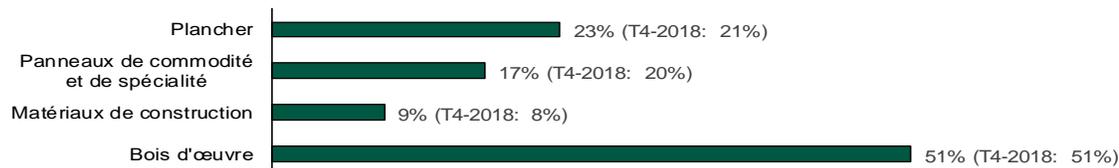
Au Canada, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont resté stable par rapport à l'an dernier. Au Québec, les ventes ont augmenté de 2 % comparativement à l'an dernier en raison d'une augmentation des ventes de produits d'ingénierie. En Ontario, les ventes ont diminué de 2 % par rapport à l'an dernier en raison de la diminution des ventes de produits de commodité et de bois franc. Dans l'Ouest canadien, les ventes ont diminué de 4 % par rapport à l'an dernier à cause de la diminution des ventes de produits de revêtement. Dans la région de l'Atlantique, les ventes ont augmenté de 2 % par rapport à l'an dernier en raison de l'augmentation des ventes de produits de bois traité sous pression, de panneaux de commodité, et de matériaux de construction.

#### Distribution géographique des ventes pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2019



Aux États-Unis, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont diminué de 5 % en dollars canadiens par rapport à l'an dernier, en raison de la diminution des ventes de produits de bois d'œuvre. Les ventes en dollars américains ont diminué de 6 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes à l'exportation ont chuté de 50 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison de la diminution des ventes de produits de bois franc au Royaume-Uni et en Asie.

#### Distribution des ventes par produits pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2019



Concernant la distribution des ventes par produits, les ventes de produits de plancher au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont augmenté de 1 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de panneaux de spécialité et de commodité ont diminué de 16 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 13 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre ont diminué de 6 % par rapport à l'an dernier.

#### Coût des ventes

Le coût des ventes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'élevait à 86,5 millions \$ comparativement à 91,9 millions \$ l'an dernier. Le coût des ventes a diminué de 5,9 % par rapport à l'an dernier. Les coûts totaux des frais de transport à la vente ont diminué de 3,9 % par rapport à l'an dernier. Les profits bruts s'élevaient à 20,7 millions \$ comparativement à 20,9 millions \$ l'an dernier due à une baisse du volume des ventes. Les profits bruts ont diminué de 1,0 % par rapport à l'an dernier. Les marges brutes s'élevaient à 19,3% au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 (18,5% l'an dernier).

#### Frais de vente et charges administratives et générales

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, les frais de vente et charges administratives et générales s'élevaient à 19,6 millions \$ comparativement à 20,0 millions \$ l'an dernier. Les frais de vente et charges administratives et générales ont diminué de 2,1 % par rapport à l'an dernier.

#### Charges financières nettes

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, les charges financières nettes s'élevaient à 0,7 million \$ comparativement à 0,9 million \$ l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel canadien a augmenté à 3,95 % comparativement à 3,80 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. a diminué à 4,96 % comparativement à 5,17 % l'an dernier. La dette bancaire moyenne s'élevait à 42,1 millions \$ par rapport à 56,1 millions \$ l'année dernière.

#### SOMMAIRE DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES COMPLÉTÉS

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

|                                 | Fév-2019 | Mai-2019 | Août-2019 | Nov-2019 |
|---------------------------------|----------|----------|-----------|----------|
|                                 | \$       | \$       | \$        | \$       |
| <b>Chiffre d'affaires</b>       | 88 153   | 123 713  | 130 594   | 107 127  |
| (Perte) bénéfice net            | (1 550)  | 1 855    | 2 472     | 277      |
| (Perte) bénéfice net par action | (0,18)   | 0,22     | 0,29      | 0,03     |

|                                 | Fév-2018 | Mai-2018 | Août-2018 | Nov-2018 |
|---------------------------------|----------|----------|-----------|----------|
|                                 | \$       | \$       | \$        | \$       |
| <b>Chiffre d'affaires</b>       | 96 684   | 133 326  | 132 455   | 112 742  |
| (Perte) bénéfice net            | (1 431)  | 1 812    | 1 993     | 197      |
| (Perte) bénéfice net par action | (0,17)   | 0,21     | 0,24      | 0,02     |

Tel qu'indiqué ci-haut, nos résultats des huit derniers trimestres suivent un cycle saisonnier, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### Actifs totaux

Au 30 novembre 2019, les actifs totaux s'élevaient à 180,6 millions \$ comparativement à 190,7 millions \$ l'an dernier. La trésorerie au 30 novembre 2019 totalisait 2,4 millions \$ comparativement à 2,6 millions \$ l'an dernier. Les comptes clients et autres comptes débiteurs affichaient 48,5 millions \$ au 30 novembre 2019 (50,0 millions \$ l'an dernier). La valeur des stocks au 30 novembre 2019 était de 87,3 millions \$ comparativement à 92,5 millions \$ l'an dernier. Les charges payées d'avance au 30 novembre 2019 totalisaient 2,6 millions \$ comparativement à 3,1 millions \$ l'an dernier. Les actifs au titre des régimes à prestations déterminées s'élevaient à 2,2 millions \$ au 30 novembre 2019 par rapport à 2,7 millions \$ l'an dernier. Au 30 novembre 2019, les investissements ont clôturé à 25 mille \$ (identique à l'an dernier), reflétant ainsi la valeur comptable de l'investissement dans la coentreprise. Les autres actifs étaient de 0,8 million \$ au 30 novembre 2019 (0,9 million \$ l'an dernier).

### Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Au 30 novembre 2019, les immobilisations corporelles s'élevaient à 32,8 millions \$ comparativement à 34,4 millions \$ l'an dernier. Les dépenses en capital au cours de l'exercice 2019 totalisaient 1,0 million \$ comparativement à 1,2 million \$ l'an dernier. Les immobilisations corporelles capitalisées au cours de l'exercice 2019 comprenaient des bâtiments, des ordinateurs, du matériel roulant et de l'équipement de cour. Les actifs incorporels totalisaient 3,9 millions \$ au 30 novembre 2019 comparativement à 4,4 millions \$ l'an dernier. Les dépenses en actif incorporel au cours de l'exercice 2019 s'élevaient à 0,2 million \$ (identique à l'an dernier). Le produit de disposition d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2019 a été de 18 mille \$ comparativement à 72 mille \$ l'an dernier. L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporels au cours de l'exercice 2019 était de 3,5 millions \$ comparativement à 3,7 millions \$ l'an dernier. Traditionnellement, les dépenses en capital sont généralement limitées au montant de l'amortissement.

### Passifs totaux

Au 30 novembre 2019, les passifs totaux s'élevaient à 67,2 millions \$ comparativement à 77,9 millions \$ l'an dernier. La dette bancaire totalisait 31,2 millions \$ comparativement à 42,8 millions \$ l'an dernier. Les comptes fournisseurs et autres créditeurs étaient de 29,0 millions \$ au 30 novembre 2019 comparativement à 29,2 millions \$ l'an dernier. Les impôts à payer totalisaient 0,7 million \$ comparativement à 0,4 million \$ l'an dernier. Les provisions au 30 novembre 2019 s'élevaient à 1,5 million \$ comparativement à 1,7 million \$ l'an dernier. Au 30 novembre 2019, le dividende à payer s'élevait à 0,9 million \$ (nul en 2018). La dette à long terme au 30 novembre 2019 totalisait 43 mille \$ comparativement à 57 mille \$ l'an dernier. Les impôts différés s'élevaient au 30 novembre 2019 à 3,2 millions \$ comparativement à 3,7 millions \$ l'an dernier. Les obligations au titre des régimes à prestations déterminées étaient de 0,6 million \$ au 30 novembre 2019 comparativement à 0,1 million \$ l'an dernier.

### Capitaux propres

Au 30 novembre 2019, les capitaux propres s'élevaient à 113,4 millions \$ comparativement à 112,9 millions \$ l'an dernier. La Société a généré un taux de rendement des capitaux propres de 2,7 % au cours de l'exercice 2019 comparativement à 2,3 % l'an dernier. Le prix de clôture en bourse des actions était de 4,82 \$ par action le 30 novembre 2019 comparativement à 6,00 \$ par action l'an dernier. La valeur comptable des actions au 30 novembre 2019 était de 13,24 \$ par action comparativement à 13,27 \$ par action l'an dernier. Le capital social a clôturé à 9,4 millions \$ (9,2 millions \$ l'an dernier). Un dividende de 0,10 \$ par action pour un montant total de 0,9 million \$ a été déclaré et payé au cours de l'exercice 2019. Un autre dividende de 0,10 \$ par action totalisant de 0,9 million \$ a été déclaré au cours de l'exercice 2019, mais payable au cours de l'exercice 2020. Voir détails sous la section ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT.

Le 15 janvier 2017, la Société a accordé des actions différées à un dirigeant clé. En vertu de ce programme, le dirigeant était admissible à recevoir des actions de la Société si des cibles précises non reliées au marché étaient atteintes. La Société a reconnu la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi de cette option (494 mille \$) et les actions ont été acquises le 30 novembre 2017, car la Société a atteint les cibles de performance non reliées au marché à cette date. Le 12 avril 2019, la Société a modifié ces actions différées pour permettre le règlement en espèces à la discrétion du dirigeant clé. Le règlement en espèces permet au dirigeant clé de recevoir un paiement en espèces égal au nombre d'actions différées exercées multiplié par la juste valeur marchande des actions calculée en utilisant le cours de clôture moyen des vingt jours de bourse précédents. Le 12 avril 2019 (date de la modification), sur la base d'un cours de clôture moyen des actions de 6,27 \$ pour les vingt jours de bourse précédant le 12 avril 2019, un montant de 351 mille \$ a été transféré des résultats non distribués aux charges liées à la rémunération.

À la fin de chaque période de présentation jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les résultats de la période. Au 14 novembre 2019, sur la base d'un cours de clôture de 4,85 \$, le dirigeant clé a exercé son droit et a reçu 56 000 actions de la Société. La Société a constaté une récupération de la rémunération fondée sur des actions de 79 mille \$ en charges au titre des avantages sociaux pour la période de douze mois close le 30 novembre 2019, avec une variation correspondante des passifs liés à la masse salariale. Toutes les actions au titre de cette attribution ont été émises. Par conséquent, le passif lié à la paie est nul au 30 novembre 2019.

## LIQUIDITÉ ET GESTION DU CAPITAL

### Financement

En mai 2019, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2021. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2019, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2019, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 30,0 millions \$ de sa facilité de crédit comparé à 41,0 millions \$ l'an dernier.

Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres. Par conséquent, les besoins de liquidités sont généralement plus grands pendant ces périodes. La direction croit que la marge actuelle est adéquate pour répondre aux besoins des flux de trésorerie prévisionnels. Les sources de financement et l'accès au capital sont divulgués en détail sous la rubrique LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES.

#### Flux de trésorerie

Pour l'exercice 2019, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de 13,4 millions \$ par rapport à 11,6 millions \$ l'an dernier. Les activités de financement au cours de l'exercice 2019 étaient de (11,9) millions \$ en comparaison à (10,1) millions \$ l'an dernier. Les activités d'investissement au cours de l'exercice 2019 étaient de (1,1) million \$ comparativement à (1,0) million \$ l'an dernier (voir Immobilisations corporelles et actifs incorporels pour de plus amples détails).

### LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires correspond au montant payé de capital action pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon les IFRS. La dette comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

Aux 30 novembre 2019 et 2018, la Société a réalisé les résultats suivants eus égard à ses objectifs de gestion du capital :

|  | Au<br>30 novembre<br>2019 | Au<br>30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| <b>Gestion du capital</b>              |                           |                           |
| Ratio de la dette sur le capital       | <b>20,6 %</b>             | 26,6 %                    |
| Ratio de couverture des intérêts       | <b>3,5</b>                | 3,0                       |
| Rendement sur l'avoir des actionnaires | <b>2,7 %</b>              | 2,3 %                     |
| Ratio du fonds de roulement            | <b>2,2</b>                | 2,0                       |
| BAIIA (en milliers de dollars)         | <b>10 885 \$</b>          | 10 443 \$                 |

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit :

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette couverte par l'avoir des actionnaires. La dette couverte est la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation consiste en la dette couverte plus l'avoir des actionnaires.
- Le ratio de couverture des intérêts représente le BAIIA au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué sur les frais d'intérêts pour la même période sur une base consolidée, calculé sur une période continue de quatre trimestres.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice (perte) net divisé par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

#### Généralité

La direction concentre tous ses efforts pour s'assurer que la Société tire avantage d'une gestion efficace du risque. Celle-ci a été renforcée selon des critères encore plus stricts avec les fluctuations économiques. Il incombe à la direction la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels pouvant avoir un impact important sur les opérations de la Société et sa position financière, de même que les stratégies de gestion du risque implantées au sein de la Société.

Celle-ci doit également déterminer les dispositions afférentes à toutes les responsabilités en matière de gestion du risque, notamment en élaborant diverses politiques et procédures au soutien de stratégies efficaces relatives au contrôle interne et externe et en les recommandant au Conseil d'administration ou à son Comité de vérification, afin d'améliorer et de réduire l'impact des facteurs de risque reliés aux exploitations et activités commerciales.

#### **Risque de crédit**

La Société gère rigoureusement le crédit accordé à ses clients. La période de recouvrement des comptes clients a été traditionnellement plus longue au cours du deuxième et du troisième trimestre de son exercice. L'affaiblissement rapide de la conjoncture économique pourrait entraîner d'autres dépenses pour créances douteuses.

#### **Risque lié aux fournisseurs**

Le modèle de gestion de la Société est en grande partie fondé sur une relation à long terme avec un réseau de fabricants locaux et internationaux, qui lui permet de réduire les risques reliés à l'évaluation d'inventaire et de s'ajuster aux fluctuations de la demande. En outre, la Société a pour coutume de tirer avantage de l'escompte de paiement et de payer ses fournisseurs en temps opportun, ce qui génère de solides relations avec nos fournisseurs et partenaires clés.

#### **Structure de coût, besoins de fonds de roulement et service de la dette**

Au 30 novembre 2019, son ratio de la dette sur le capital était de 20,6 % par rapport à 26,6 % au 30 novembre 2018. En mai 2019, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes – voir détails sous la section **Financement**.

Pour de plus amples informations, les principaux facteurs de risque auxquels la Société fait face sont présentés dans le rapport de gestion contenu dans le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 30 novembre 2019, ainsi que dans la notice annuelle sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### **ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**

Au 30 novembre 2019, les loyers minimums futurs à payer sur les baux de location-exploitation pour les bureaux, les entrepôts, les véhicules, les cours et l'équipement, n'ont pas significativement changé et s'établissaient comme suit :

| <b>Engagements contractuels</b>        | <b>Paiements dus par période (en milliers de dollars)</b> |                      |                  |                  |                      |
|--|---|----------------------|------------------|------------------|----------------------|
|  | <b>Total</b>  | <b>Moins d'un an</b> | <b>1 - 3 ans</b> | <b>4 - 5 ans</b> | <b>Plus de 5 ans</b> |
| Location-exploitation                  | 19 115  | 5 007                | 8 267            | 4 871            | 970                  |
| Engagements d'achat                    | 197   | 197                  | -                | -                | -                    |
| <b>Engagements contractuels totaux</b> | <b>19 312</b>   | <b>5 204</b>         | <b>8 267</b>     | <b>4 871</b>     | <b>970</b>           |

#### *Passifs éventuels*

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

### **FACTEURS DE RISQUE**

#### **Risque de change**

Il existe certains risques d'évaluation reliés à la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. Périodiquement, la Société utilise des contrats de change à terme pour protéger certains comptes fournisseurs et engagements d'achat futurs en dollars américains et en euros. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 novembre 2019, la Société n'a pas fait l'usage de contrat de change afin d'atténuer l'effet sur ses ventes et ses achats. Au 30 novembre 2019, la Société n'avait aucun contrat de change en vigueur.

#### **Risque de taux d'intérêt**

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

#### **Risque de crédit**

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

#### **Risques environnementaux**

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes.

La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2019 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir. La réhabilitation devrait avoir lieu progressivement au cours de la prochaine année.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, les coûts à engager pour le traitement des sols constituent la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différentes composantes. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 5,9 %, et d'un taux d'inflation de 1,9 %.

#### Concurrence de nos fournisseurs

La Société fait face à la concurrence de certains de ses fournisseurs dans certains marchés. À l'occasion, nos fournisseurs peuvent décider de vendre directement à nos clients, devenant ainsi nos concurrents. Ceci peut nuire à la compétitivité de la Société et pourrait donc avoir un impact sur ses ventes.

#### Risque lié aux employés clés

La Société dépend des services continus de certains cadres supérieurs. Bien que la Société croie pouvoir remplacer ces employés dans un délai raisonnable si la situation l'exigeait, la perte de ces employés clés pourrait avoir un impact significatif sur la Société.

#### Dépendance relative aux clients importants

La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont habituellement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2019 comparé à deux clients l'an dernier. Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

| (en milliers de dollars)  | Exercices terminés le |      |                  |      |
|---|-----------------------|------|------------------|------|
|   | 30 novembre 2019      |      | 30 novembre 2018 |      |
|   | \$                    | %    | \$               | %    |
| Ventes aux clients importants qui ont contribué plus de 10% du total des ventes de la Société | 58 019                | 12,9 | 110 699          | 23,3 |

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

#### Dépendance relative aux conditions économiques du marché

La demande des produits de la Société dépend énormément des marchés de la rénovation domiciliaire et des nouvelles constructions commerciales et domiciliaires. Le niveau d'activités dans les marchés de la rénovation et des nouvelles constructions domiciliaires dépend de plusieurs facteurs, y compris la demande générale en matière de résidence, les taux d'intérêt, la disponibilité du financement, la capacité à payer les résidences, les niveaux de chômage, les tendances démographiques changeantes, la croissance du produit national brut, la confiance des consommateurs et d'autres conditions économiques en général. Comme de tels marchés sont sensibles aux variations cycliques de l'économie, les ralentissements économiques futurs ou l'absence de croissance économique peuvent avoir un impact négatif sur l'entreprise.

#### Entente avec la clientèle

La majorité des ententes d'approvisionnement et des ententes avec la clientèle de la Société varient considérablement en termes de durée. La plupart des ententes liées aux commandes individuelles et à la livraison des produits à la clientèle sont conclues lors de l'exécution de toutes nos obligations contractuelles. Certaines ententes exigent que les clients achètent les produits plusieurs mois avant la livraison. Ces ententes, appelées placements, varient en termes de durée, mais celles-ci ont généralement une durée de moins de six mois. Rien ne garantit que ces clients renouvelleront leurs placements ou continueront à placer des commandes auprès de la Société.

#### Nature cyclique

Les activités de la Société sont dans une grande mesure saisonnière et cyclique et fluctuent avant le début de la saison de construction normale. Au cours du second trimestre, la Société accumule les stocks par anticipation de la saison de construction. La saison de vente, très achalandée, débute dans la seconde moitié du deuxième trimestre et se poursuit jusqu'à la fin du troisième trimestre. De plus, la Société est soumise au cycle économique normal, à celui du marché de l'habitation et aux facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt. Bien que la Société anticipe que ces fluctuations saisonnières et cycliques continueront dans un avenir prévisible, elle cherche à réduire leur impact sur son exploitation et ses ventes.

#### Approvisionnement

La Société est exposée au risque d'approvisionnement principalement en relation avec les importations provenant de l'Asie. La direction ne prévoit pas encourir de pertes importantes relativement à son approvisionnement, du fait qu'elle a développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs-clés.

#### Lois et règlements

La Société est soumise à de nombreuses lois et à de nombreux règlements. Ces lois réglementent les pratiques de crédit, le transport des produits, leur importation et leur exportation ainsi que l'emploi. De nouvelles lois régissant les affaires de la Société pourraient être adoptées ou des modifications aux lois en vigueur pourraient être apportées, et dans chacun de ces cas, il pourrait en résulter une incidence importante sur les affaires de la Société. Plusieurs lois et règlements étrangers limitent notre capacité à concurrencer de manière efficace dans ces marchés étrangers.

#### Système d'information

Le système de gestion intégré de la Société (ERP) fournit à la direction des informations servant à évaluer les contrôles financiers, les rapports, les analyses de vente et stratégies.

La défaillance des systèmes d'information ou d'une partie des systèmes d'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société compte sur les fournisseurs pour prendre en charge, maintenir et mettre à niveau périodiquement l'ERP ou d'autres systèmes qui sont essentiels pour fournir à la direction les informations appropriées pour la prise de décision. L'incapacité de ces fournisseurs à continuer de prendre en charge, de maintenir et / ou de mettre à niveau ces logiciels pourrait perturber les opérations si la Société n'était pas en mesure de se convertir à d'autres systèmes de manière efficace et en temps opportun. Les perturbations des systèmes de technologie de l'information, si elles ne sont pas prévues et atténuées de manière appropriée, ou l'échec de la mise en œuvre réussie de systèmes nouveaux ou mis à niveau, pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités ou nos résultats d'exploitation.

## INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

### Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

### Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2019 s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

| Passifs financiers                  |                  |                                 |                |                 |
|-------------------------------------|------------------|---------------------------------|----------------|-----------------|
|                                     | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | De 0 à 12 mois | De 12 à 36 mois |
| Dette bancaire                      | 31 204           | 31 204                          | 31 204         | -               |
| Fournisseurs et autres créiteurs    | 29 048           | 29 048                          | 29 048         | -               |
| Dividende à payer                   | 856              | 856                             | 856            | -               |
| Dette à long terme                  | 43               | 43                              | 15             | 28              |
| <b>Total des passifs financiers</b> | <b>61 151</b>    | <b>61 151</b>                   | <b>61 123</b>  | <b>28</b>       |

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2018 s'établissent comme suit :

| Passifs financiers                  |                  |                                 |                |                 |
|-------------------------------------|------------------|---------------------------------|----------------|-----------------|
|                                     | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | De 0 à 12 mois | De 12 à 36 mois |
| Dette bancaire                      | 42 835           | 42 835                          | 42 835         | -               |
| Fournisseurs et autres créiteurs    | 29 192           | 29 192                          | 29 192         | -               |
| Dette à long terme                  | 57               | 57                              | 14             | 43              |
| <b>Total des passifs financiers</b> | <b>72 084</b>    | <b>72 084</b>                   | <b>72 041</b>  | <b>43</b>       |

### Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 31,2 millions \$ accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$.

### Risque de change

La Société pourrait recourir à des contrats de change à terme pour couvrir certains créiteurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société. Au 30 novembre 2019, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

### Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

(en milliers de dollars)

|  | Dollars US   | Livres sterling | Euros        |
|--|--------------|-----------------|--------------|
| Trésorerie   | 527          | 627             | 13           |
| Clients et autres débiteurs  | 6 014        | 186             | -            |
| Fournisseurs et autres créiteurs   | (2 443)      | (56)            | (438)        |
| Dette à long terme   | (32)         | -               | -            |
| <b>Exposition nette</b>  | <b>4 066</b> | <b>757</b>      | <b>(425)</b> |
| Taux de change du \$CA au 30 novembre 2019                                     | 1,3282       | 1,7174          | 1,4634       |
| <b>Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$CA</b> | <b>195</b>   | <b>47</b>       | <b>(22)</b>  |

### Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance (à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées). La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :  
(en milliers de dollars)

|                                   | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                   | \$                  | \$                  |
| Courant                           | 42 898              | 45 188              |
| En souffrance - 31 à 60 jours     | 3 238               | 2 500               |
| En souffrance - 61 à 90 jours     | 735                 | 1 157               |
| En souffrance - 91 à 120 jours    | 397                 | 209                 |
| En souffrance - Plus de 120 jours | 564                 | 1 199               |
|                                   | 47 832              | 50 253              |
| Provision pour créances douteuses | (144)               | (570)               |
| Solde à la fin de la période      | 47 688              | 49 683              |

Au 30 novembre 2019, les pertes de créances attendues se sont limitées à 144 mille \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

### Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs, et dette à long terme se rapproche de leurs justes valeurs.

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le terme « partie liée » englobe ici les principaux membres de la direction et autres parties liées décrits ci-dessous. À moins d'indication contraire, aucune opération entre parties liées n'est régie par des caractéristiques, modalités et garanties particulières. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les opérations entre la Société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes qui sont des parties liées ont été éliminées dans la consolidation. Ces opérations et les soldes n'apparaissent pas dans le présent document. Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

### Opérations commerciales

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2019, les entités de la Société n'ont conclu aucune opération commerciale avec des parties liées membres de la Société.

### Autres opérations avec des parties liées

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| (en milliers de dollars)   | \$                  | \$                  |
| Société contrôlée par un administrateur – Jarislowsky, Fraser Ltd. |                     |                     |
| - Frais de gestion   | -                   | 87                  |

Ces transactions sont dans le cours normal des affaires et mesurées au montant de la contrepartie établie et convenue dans les contrats conclus par les parties liées.

### Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

## Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
| (en milliers de dollars)                   | \$                  | \$                  |
| Salaires et autres avantages à court terme | 1 756               | 1 384               |
| Avantages postérieurs à l'emploi           | 105                 | 7                   |
|  | <b>1 861</b>        | <b>1 391</b>        |

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

*i. Provision pour pertes de crédit attendues*

La Société évalue si les créances clients sont recouvrables, et ce, en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue, qui tient compte des changements de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients selon les catégories de risques liés aux clients. La qualité du crédit est évaluée en tenant compte de la situation financière et du dossier de paiement des clients de la Société, ainsi que d'autres facteurs. De plus, ces estimations doivent continuellement être réévaluées et mises à jour. La Société n'est pas en mesure de prédire l'évolution de la situation financière de ses clients et si les circonstances inhérentes à leur situation financière se dégradent, ses estimations de la recouvrabilité des créances clients pourraient en être affectées de façon importante et elle pourrait être tenue de constituer une provision supplémentaire. Par ailleurs, si la Société constitue des provisions plus importantes que nécessaire, une reprise sur ces provisions pourrait être effectuée dans des périodes ultérieures selon les recouvrements qu'elle aura réalisés.

*ii. Provision pour les retours sur ventes*

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

*iii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies*

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

*iv. Évaluation des stocks*

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

*v. Provisions environnementales*

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Consulter la note 13 pour plus de détails.

*vi. Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables*

La Société n'a pas établi d'autre jugement critique porté par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables pouvant avoir un effet important sur les montants présentés dans les états financiers consolidés.

## **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2019 :

- IFRS 9 – Instruments Financiers
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice 2019.

## **IMPACT DES NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR**

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications de normes et interprétations ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2019 et n'ont pas été appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 novembre 2019. Les nouvelles normes et modifications aux normes et interprétations qui sont actuellement à l'étude comprennent:

- IFRS 16 – Contrats de location
- IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice 2019.

## **INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 30 novembre 2019, 8 562 554 actions ordinaires étaient en circulation (8 506 554 l'an dernier). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 13 février 2020, 8 562 554 actions ordinaires étaient en circulation.

## **ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT**

Le 8 novembre 2019, la Société a déclaré un dividende de 0,10 \$ par action, totalisant 856 mille \$ aux actionnaires enregistrés le 22 novembre 2019, qui a été versé le 6 décembre 2019.

## **PERSPECTIVES**

Goodfellow est resté sur la voie d'une gestion de trésorerie prudente en 2019 afin d'atténuer les risques imprévus au Canada et outre-mers. Les priorités de la Société restent les suivantes : augmenter la rotation des stocks, réduire l'emprunt bancaire, lancer des nouvelles lignes de produits dans nos catégories existantes et améliorer la rentabilité. Goodfellow a maintenu une rentabilité modeste pour l'exercice 2019. Malgré des difficultés économiques importantes dans son réseau de distribution canadien, américain et à l'export, Goodfellow a budgétisé une augmentation significative du volume de ses ventes en 2020. Des initiatives agressives de gains de parts de marché et de nouvelles mesures d'amélioration du service à la clientèle, afin de diminuer les délais de livraison et d'augmenter la productivité, seront déployées.

## ATTESTATION

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la Société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Comme le prescrit le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information et, sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du système de contrôles et de procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 novembre 2019.

### Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS. Comme le prescrit le Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à partir du cadre intégré de contrôle interne de 2013 décrit dans le document Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission. Sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces en date du 30 novembre 2019.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et les procédures.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de la Société sur l'information financière qui s'est produit au cours des trois et douze mois terminés le 30 novembre 2019 qui ont eu une incidence importante ou qui est raisonnablement susceptible d'affecter sensiblement le contrôle interne de la Société sur l'information financière.

Delson, le 13 février 2020



Patrick Goodfellow  
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA  
Chef de la direction financière

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES**

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les Normes internationales d'information financière, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en conformité avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent fidèlement la situation financière de l'entreprise, ses résultats de l'exploitation et ses flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de l'entreprise ont été conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des registres comptables ainsi que de la protection des actifs de la Société.

Le comité d'audit est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, des principales méthodes comptables, des autres questions financières et des résultats de l'audit par les auditeurs indépendants.

Ces états financiers consolidés ont été audités par la firme d'auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et leur rapport est joint au présent document.



Patrick Goodfellow  
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA  
Chef de la direction financière

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfellow Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2019 et au 30 novembre 2018;
- les états consolidés du résultat net et des autres éléments du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 novembre 2019 et au 30 novembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2019 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Giuseppe Funicello.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.\**

Montréal, Canada  
Le 13 février 2020

\* CPA auditeur, permis de comptabilité publique no. A122264

**GOODFELLOW INC.****États consolidés du résultat global****Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018***(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

|  | <b>Exercices terminés le</b> |                     |
|--|------------------------------|---------------------|
|  | <b>30 novembre<br/>2019</b>  | 30 novembre<br>2018 |
|  | \$                           | \$                  |
| <b>Chiffre d'affaires (note 22)</b>  | <b>449 587</b>               | 475 207             |
| Charges  |                              |                     |
| Coût des ventes (note 4)   | <b>364 545</b>               | 387 311             |
| Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)  | <b>77 639</b>                | 81 161              |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles   | <b>(3)</b>                   | (18)                |
| Charges financières nettes (note 5)  | <b>3 137</b>                 | 3 476               |
|  | <b>445 318</b>               | 471 930             |
| <br>   |                              |                     |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat   | <b>4 269</b>                 | 3 277               |
| <br>   |                              |                     |
| Impôt sur le résultat (note 15)  | <b>1 215</b>                 | 706                 |
|  | <b>3 054</b>                 | 2 571               |
| <br>   |                              |                     |
| <i>Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans le bénéfice net</i>                                    |                              |                     |
| <br>   |                              |                     |
| Réévaluation des obligations au titre des prestations définies,<br>net des impôts de 265 \$ (318 \$ en 2018) (note 16) | <b>(723)</b>                 | 858                 |
|  | <b>2 331</b>                 | 3 429               |
| <br>   |                              |                     |
| Bénéfice net par action - De base (note 14 d))   | <b>0,36</b>                  | 0,30                |
| Bénéfice net par action - Dilué (note 14 d))   | <b>0,35</b>                  | 0,30                |

Les notes afférentes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

**GOODFELLOW INC.**  
**États consolidés de la situation financière**  
*(en milliers de dollars)*

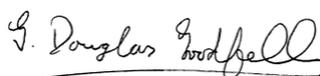
|   | Au             | Au          |
|---|----------------|-------------|
|   | 30 novembre    | 30 novembre |
|   | 2019           | 2018        |
|   | \$             | \$          |
| <b>Actifs</b>   |                |             |
| <b>Actifs courants</b>  |                |             |
| Trésorerie  | 2 364          | 2 578       |
| Clients et autres débiteurs (note 6)  | 48 498         | 50 008      |
| Stocks (note 7)   | 87 339         | 92 544      |
| Charges payées d'avance   | 2 563          | 3 143       |
| <b>Total des actifs courants</b>  | <b>140 764</b> | 148 273     |
| <b>Actifs non courants</b>  |                |             |
| Immobilisations corporelles (note 8)  | 32 838         | 34 356      |
| Actifs incorporels (note 9)   | 3 927          | 4 444       |
| Actif au titre des régimes à prestations définies (note 16)                               | 2 222          | 2 704       |
| Investissement dans une coentreprise (note 10)  | 25             | 25          |
| Autres actifs   | 805            | 916         |
| <b>Total des actifs non courants</b>  | <b>39 817</b>  | 42 445      |
| <b>Actifs totaux</b>  | <b>180 581</b> | 190 718     |
| <b>Passifs</b>  |                |             |
| <b>Passifs courants</b>   |                |             |
| Dette bancaire (note 11)  | 31 204         | 42 835      |
| Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)   | 29 048         | 29 192      |
| Impôts à payer  | 734            | 409         |
| Provision (note 13)   | 1 470          | 336         |
| Dividende à payer (note 14 d))  | 856            | -           |
| Partie courante des obligations en vertu de contrats de location<br>financement (note 11) | 15             | 14          |
| <b>Total des passifs courants</b>   | <b>63 327</b>  | 72 786      |
| <b>Passifs non courants</b>   |                |             |
| Provision (note 13)   | -              | 1 317       |
| Obligations en vertu de contrats de location financement (note 11)                        | 28             | 43          |
| Impôt sur le résultat différé (note 15)   | 3 209          | 3 652       |
| Obligation au titre des régimes à prestations définies (note 16)                          | 609            | 57          |
| <b>Total des passifs non courants</b>   | <b>3 846</b>   | 5 069       |
| <b>Passifs totaux</b>   | <b>67 173</b>  | 77 855      |
| <b>Capitaux propres</b>   |                |             |
| Capital social (note 14)  | 9 424          | 9 152       |
| Résultats non distribués  | 103 984        | 103 711     |
| <b>Passifs et capitaux propres totaux</b>   | <b>180 581</b> | 190 718     |

Engagements et passifs éventuels (note 20)

**Au nom du conseil**



Claude Garcia, administrateur



G. Douglas Goodfellow, administrateur

**GOODFELLOW INC.****États consolidés des flux de trésorerie****Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018***(en milliers de dollars)*

|   | <b>Exercices terminés le</b> |                     |
|---|------------------------------|---------------------|
|   | <b>30 novembre<br/>2019</b>  | 30 novembre<br>2018 |
|   | \$                           | \$                  |
| <b>Activités opérationnelles</b>  |                              |                     |
| Bénéfice net  | 3 054                        | 2 571               |
| Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :                                      |                              |                     |
| Amortissement   | 3 479                        | 3 690               |
| Charge de désactualisation de la provision  | 14                           | 50                  |
| (Diminution) augmentation de la provision   | (197)                        | 219                 |
| Impôt sur le résultat   | 1 215                        | 706                 |
| Gain sur disposition d'immobilisations corporelles                                  | (3)                          | (18)                |
| Charges d'intérêts  | 2 134                        | 2 502               |
| Déficit de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges                | 47                           | 20                  |
| Autres actifs   | 111                          | (35)                |
| Rémunération en actions   | (79)                         | -                   |
|   | <b>9 775</b>                 | <b>9 705</b>        |
| Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 17) | <b>6 856</b>                 | 3 391               |
| Intérêts payés  | <b>(2 154)</b>               | (2 535)             |
| Impôt sur le résultat (payé) recouvré   | <b>(1 069)</b>               | 1 045               |
|   | <b>3 633</b>                 | 1 901               |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>                        | <b>13 408</b>                | <b>11 606</b>       |
| <b>Activités de financement</b>   |                              |                     |
| Augmentation de l'emprunt bancaire  | <b>115 000</b>               | 88 000              |
| Remboursement de l'emprunt bancaire   | <b>(113 000)</b>             | (92 000)            |
| Augmentation des acceptations bancaires   | <b>40 000</b>                | 31 000              |
| Remboursement des acceptations bancaires  | <b>(53 000)</b>              | (37 000)            |
| Remboursement des obligations en vertu de contrats de location financement          | <b>(14)</b>                  | (137)               |
| Dividende payé  | <b>(851)</b>                 | -                   |
|   | <b>(11 865)</b>              | (10 137)            |
| <b>Activités d'investissement</b>   |                              |                     |
| Acquisition d'immobilisations corporelles   | <b>(968)</b>                 | (1 159)             |
| Augmentation des actifs incorporels   | <b>(176)</b>                 | (212)               |
| Produit de disposition d'immobilisations corporelles                                | <b>18</b>                    | 72                  |
| Dividendes de la coentreprise   | -                            | 260                 |
|   | <b>(1 126)</b>               | (1 039)             |
| Entrées nettes de trésorerie  | <b>417</b>                   | 430                 |
| Situation de trésorerie au début de l'exercice                                      | <b>743</b>                   | 313                 |
| <b>Situation de trésorerie à la fin de l'exercice</b>                               | <b>1 160</b>                 | <b>743</b>          |
| La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :                         |                              |                     |
| Trésorerie  | <b>2 364</b>                 | 2 578               |
| Découvert bancaire (note 11)  | <b>(1 204)</b>               | (1 835)             |
|   | <b>1 160</b>                 | <b>743</b>          |

**GOODFELLOW INC.****États consolidés de la variation des capitaux propres****Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018***(en milliers de dollars)*

|  | <b>Capital<br/>social</b> | <b>Résultats<br/>non<br/>distribués</b> | <b>Total</b>   |
|--|---------------------------|---|----------------|
|  | \$                        | \$                                      | \$             |
| Solde au 30 novembre 2017                                    | 9 152                     | 100 282                                 | 109 434        |
| Bénéfice net   | -                         | 2 571                                   | 2 571          |
| Autres éléments du résultat global                           | -                         | 858                                     | 858            |
| <b>Total aux éléments du résultat global</b>                 | <b>-</b>                  | <b>3 429</b>                            | <b>3 429</b>   |
| Solde au 30 novembre 2018                                    | 9 152                     | 103 711                                 | 112 863        |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>-</b>                  | <b>3 054</b>                            | <b>3 054</b>   |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                    | <b>-</b>                  | <b>(723)</b>                            | <b>(723)</b>   |
| <b>Total aux éléments du résultat global</b>                 | <b>-</b>                  | <b>2 331</b>                            | <b>2 331</b>   |
| <i>Transactions avec les propriétaires de la Société</i>     |                           |   |                |
| <b>Dividende (note 14 d))</b>                                | <b>-</b>                  | <b>(1 707)</b>                          | <b>(1 707)</b> |
| <b>Changement de la rémunération en actions (note 14 b))</b> | <b>272</b>                | <b>(351)</b>                            | <b>(79)</b>    |
| <b>Solde au 30 novembre 2019</b>                             | <b>9 424</b>              | <b>103 984</b>                          | <b>113 408</b> |

**1. État et nature des activités**

Goodfellow inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société au et pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018 comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

**2. Base d'établissement**

*a) Déclaration de conformité*

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers courants.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration en date du 13 février 2020.

*b) Base d'évaluation*

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des éléments significatifs suivants :

- Les provisions environnementales sont comptabilisées à la valeur actuelle des dépenses futures estimées.
- Les actifs et passifs des régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation à prestation définie moins la juste valeur des actifs des régimes.
- Les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions.

*c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

*d) Utilisation d'estimations et recours au jugement*

Sources principales d'estimation d'incertitudes:

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

*i. Provision pour pertes de crédit attendues*

La Société évalue si les créances clients sont recouvrables, et ce, en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue, qui tient compte des changements de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients selon les catégories de risques liés aux clients. La qualité du crédit est évaluée en tenant compte de la situation financière et du dossier de paiement des clients de la Société, ainsi que d'autres facteurs. De plus, ces estimations doivent continuellement être réévaluées et mises à jour. La Société n'est pas en mesure de prédire l'évolution de la situation financière de ses clients et si les circonstances inhérentes à leur situation financière se dégradent, ses estimations de la recouvrabilité des créances clients pourraient en être affectées de façon importante et elle pourrait être tenue de constituer une provision supplémentaire. Par ailleurs, si la Société constitue des provisions plus importantes que nécessaire, une reprise sur ces provisions pourrait être effectuée dans des périodes ultérieures selon les recouvrements qu'elle aura réalisés.

*ii. Provision pour les retours sur ventes*

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

*iii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies*

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

**2. Base d'établissement (suite)**

*iv. Évaluation des stocks*

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

*v. Provisions environnementales*

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Consulter la note 13 pour plus de détails.

*vi. Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables*

La Société n'a pas établi d'autre jugement critique porté par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables pouvant avoir un effet important sur les montants présentés dans les états financiers consolidés.

**3. Principales méthodes comptables**

*a) Changements de normes comptables*

*i) IFRS 9, Instruments Financiers*

IFRS 9 remplace IAS 39 en lien avec la constatation, la classification et la mesure des actifs et passifs financiers, la non-constatation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact significatif sur ces états financiers consolidés étant donné la nature des opérations de la Société et des types d'instruments financiers qu'elle détient actuellement.

IFRS 9 contient une nouvelle approche de classification et mesure des actifs financiers qui reflète le modèle de gestion dans lequel les actifs sont gérés et leurs caractéristiques de flux de trésorerie. Les actifs financiers ne sont pas reclassés suite à leur comptabilisation initiale à moins que la Société identifie des changements dans son modèle de gestion en matière de gestion d'actifs financiers.

Le tableau suivant résume les changements de classification et de mesure pour les actifs et passifs financiers de la Société à la suite de l'adoption d'IFRS 9 :

|  | <b>IAS 39</b>             | <b>IFRS 9</b> |
|--|---------------------------|---------------|
| <b>Actifs financiers :</b>                               |                           |               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                  | Prêts et débiteurs        | Coût amorti   |
| Clients et autres débiteurs                              | Prêts et débiteurs        | Coût amorti   |
| <b>Passifs financiers :</b>                              |                           |               |
| Fournisseurs et autres créditeurs                        | Autres passifs financiers | Coût amorti   |
| Dette bancaire   | Autres passifs financiers | Coût amorti   |
| Obligations en vertu de contrats de location financement | Autres passifs financiers | Coût amorti   |

En accord avec les mesures transitoires d'IFRS 9, les actifs et passifs financiers détenus au 1<sup>er</sup> décembre 2018 ont été reclassés rétrospectivement sans redressement de la période précédente, en se basant sur les exigences de la nouvelle classification et sur les caractéristiques de chaque instrument financier au 1<sup>er</sup> décembre 2018. La comptabilisation de ces instruments et la rubrique dans laquelle ils sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas affectées par l'adoption d'IFRS 9.

La Société a aussi appliqué le modèle de perte de crédit attendue pour l'évaluation de la provision des clients et autres débiteurs. L'application du modèle de perte de crédit attendue pour déterminer la provision pour créances douteuses a eu un effet négligeable. La nouvelle méthode comptable de la Société en matière de provision pour créances douteuses est déterminée en utilisant l'identification spécifique des comptes clients ainsi que le modèle de perte de crédit attendue.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

La Société utilise une estimation du montant net recouvrable pour les comptes clients spécifiques identifiés et le modèle de perte de crédit attendue pour les comptes clients restants basé sur l'expérience historique des montants non recouvrables. Les comptes considérés non recouvrables sont radiés.

En raison de l'adoption de l'IFRS 9, comme il est décrit ci-dessus, la Société a mis à jour ses principales méthodes comptables pour les instruments financiers à la note 3 o) ci-après.

*ii) IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

IFRS 15 remplace IAS 11 Contrats de construction et IAS 18 Produits et s'applique à toutes les ventes provenant de contrats avec des clients, à moins que ces contrats soient dans la délimitation d'autres normes. IFRS 15 propose un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux méthodes de constatation des produits, soit à un moment précis, soit étalé dans le temps. Cette nouvelle norme comprend une analyse en cinq étapes pour la comptabilisation des ventes provenant de contrats avec des clients. Sous IFRS 15, les ventes sont comptabilisées à un montant qui reflète la considération à laquelle une entité estime avoir droit en échange du transfert de biens ou services avec un client. La méthode comptable de la Société en matière de constatation des produits est que les ventes de produits sont mesurées sur la base de la considération spécifiée dans le contrat avec le client. La Société comptabilise la vente à un moment précis quand le contrôle des biens est transféré au client. En général, la Société remplit son obligation de performance et le contrôle des biens est transféré au client lorsque le client a reçu la livraison des biens. Aucune composante du prix de vente n'est allouée à une obligation de performance non rempli.

Cette norme requiert que la Société exerce son jugement, prenant en considération tous les faits et circonstances pertinents quand elle applique chaque étape du modèle aux contrats avec des clients. En accord avec la disposition transitoire d'IFRS 15, la Société a adopté les nouvelles règles rétrospectivement. La nouvelle norme n'a résulté en aucun changement quant au moment de la comptabilisation des produits pour la Société pour les périodes reportés précédemment (par conséquent, aucun état consolidé de la situation financière n'a été présenté au 1<sup>er</sup> décembre 2017) et n'a pas eu d'impact significatif sur les résultats financiers de la Société, mais a cependant résulté en une divulgation plus détaillée des ventes de la Société (note 22).

En raison de l'adoption de l'IFRS 15, comme il est décrit ci-dessus, la Société a mis à jour ses principales méthodes comptables pour les produits à la note 3 j) ci-après.

*b) Principes de consolidation*

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales, toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les droits qui lui permettent de diriger les opérations qui ont un impact significatif sur le rendement de ses entités. Les états financiers des filiales sont préparés avec la même période de report que la Société. Les méthodes comptables sont alignées sur celles de la Société. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

*c) Trésorerie*

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des placements très liquides dont la durée initiale est de trois mois ou moins.

*d) Stocks*

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis tels que les coûts de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

*e) Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

Un profit ou une perte à la sortie ou à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel, soit la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé dans le bénéfice net. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur les termes des baux.

Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Bâtiments               | 4 % à 20 % |
| Améliorations des cours | 8 % à 10 % |
| Mobilier et équipement  | 4 % à 20 % |
| Équipement              | 4 % à 20 % |
| Matériel informatique   | 20 %       |
| Matériel roulant        | 30 %       |

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

*f) Actifs incorporels*

Les coûts liés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Société sont comptabilisés comme actif incorporel lorsque les critères suivants sont respectés :

- il est techniquement possible de réaliser la mise en œuvre du logiciel de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation;
- la direction entend mettre en œuvre le logiciel et l'utiliser;
- la capacité d'utiliser le logiciel existe;
- il est possible de démontrer comment le logiciel générera des avantages économiques dans l'avenir;
- les ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et pour utiliser le logiciel sont disponibles; et
- les dépenses attribuables au développement du logiciel en cours de développement peuvent être évaluées de manière fiable.

Les coûts directement attribuables au logiciel qui sont capitalisés comprennent la rémunération des employés développant le logiciel et une portion appropriée des frais généraux pertinents.

Toute autre dépense de développement ne respectant pas ces critères est comptabilisée à titre de dépense lorsqu'elle est engagée. Les coûts de développement comptabilisés antérieurement comme dépenses au cours d'une période ne sont pas reclassés comme actif dans une autre période.

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre système de gestion intégré est amorti linéairement sur une période de 10 ans et 5 ans pour les relations avec la clientèle.

*g) Contrats de location*

La Société comptabilise un actif loué comme un contrat de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif lui sont transférés. L'actif est initialement comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué au commencement du contrat de location ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante est inscrite à l'état consolidé de la situation financière en tant que passif financier au titre de la dette à long terme. Les actifs détenus aux termes de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue sur la même base que les actifs appartenant à la Société ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Tous les autres contrats de location sont des contrats de location simple. Les loyers sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

*h) Dépréciation d'actifs non financiers*

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

*i) Conversion des devises*

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du bénéfice net.

*j) Constatation des produits*

Les produits de la vente de biens provenant des activités de transformation, de distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre sont comptabilisés, nets des escomptes et rabais client, au moment où le transfert de contrôle des biens a eu lieu (basé sur les termes de livraison tel que spécifié dans le contrat de vente) et la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Les produits de la vente sont comptabilisés dans la mesure où il est fortement probable qu'aucun renversement significatif ne se produira.

*k) Avantages postérieurs à l'emploi**a) Régimes à cotisations définies*

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société qui sont réglementés par l'Agence du Revenu du Canada et de la Régie des Rentes du Québec et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains). La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

*b) Régimes à prestations déterminées*

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes de retraite aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus. Le passif net de la Société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs gagnés par les participants au Régime au cours de l'exercice et des exercices précédents, en actualisant ce montant et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

- i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les taux de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
- ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
- iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net dans la mesure où les prestations sont acquises.
- iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

La charge de retraite comprend les éléments suivants :

- i. Le coût des prestations de retraite fournies en échange des services fournis par les participants du régime au cours de l'exercice.
- ii. La charge (produit) nette d'intérêts sur le passif (actif) net au titre des prestations définies pour la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (actif) net au titre des prestations définies, en tenant compte de tout changement du passif (actif) net au titre des prestations définies au cours de la période à la suite de contribution et de paiements de prestations.
- iii. Le coût des services passés.
- iv. Les gains et pertes sur des règlements ou des compressions.

**3. Principales méthodes comptables (suite)***l) Impôt sur le résultat*

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Dans un tel cas, l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au traitement comptable de l'élément auquel ils se rapportent.

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

La Société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs non courants, sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

*a) Bénéfice par action*

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée, le cas échéant, servent à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

*b) Régime d'options sur actions à l'intention du personnel*  
Réglées en action

La valeur marchande à la date d'attribution des compensations payées en actions accordées aux employés est consignée comme une dépense d'emploi, avec une augmentation correspondante dans l'avoir des actionnaires, pendant la période où l'employé a acquis le droit aux attributions. Le montant consigné comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché sont remplies. De cette façon, le montant finalement comptabilisé dans les dépenses dépend du nombre d'attributions respectant réellement les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché à la date d'acquisition des droits. En ce qui concerne les attributions de compensations payées en actions, sans condition d'acquisition des droits, la valeur marchande à la date d'attribution de la compensation payée en actions est évaluée pour refléter ces conditions. Il existe une régularisation pour toute différence entre les résultats escomptés et les résultats réels.

Réglées en trésorerie

Un passif est comptabilisé relativement aux services acquis et est enregistré à la juste valeur selon le cours des actions ordinaires de la Société dans les autres crédettes non courants, à l'exception de la partie courante, qui est enregistrée dans les fournisseurs et autres crédettes, avec comptabilisation de la charge correspondante dans les frais de vente et charges administratives et générales à titre de charges au titre des avantages du personnel.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'unités dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance correspondantes soient remplies de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges est basé sur les primes qui répondent aux conditions de performance du marché à la date d'acquisition. À la fin de chaque période jusqu'au règlement du passif, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de juste valeur étant constatée dans les résultats consolidés du résultat global de la période.

*c) Instruments financiers*

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement mesurés à leur juste valeur. Si l'actif financier n'est pas évalué subséquemment à sa juste valeur par profit et perte, alors, la mesure initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers, tel que mesuré par la suite, soit au coût amorti ou à la juste valeur, dépendamment de son modèle de gestion des actifs financiers et par les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers.

*i. Actifs financiers mesurés au coût amorti*

Un actif financier est subséquemment mesuré au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs et net de toute perte de valeur si :

- l'actif est détenu dans un modèle de gestion pour lequel l'objectif est de détenir l'actif afin d'obtenir des flux de trésorerie contractuels; et
- les termes contractuels de l'actif financier génèrent, à des dates spécifiques, des flux de trésoreries qui sont seulement des paiements de capital et/ou d'intérêts.

La Société classe actuellement sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs comme des actifs mesurés au coût amorti.

**Dépréciation d'actif financiers**

La Société utilise le modèle de perte de crédit attendue pour calculer la dépréciation et reconnaît les pertes de crédit attendues comme une provision pour créances douteuses si elles se rapportent à un actif financier mesuré selon le coût amorti. La valeur comptable de ces actifs dans l'état consolidé de la situation financière est présentée nette de toute provision pour créances douteuses.

*ii. Actifs financiers mesurés à la juste valeur*

Ces actifs sont mesurés à la juste valeur et les changements à cet égard, incluant tout intérêt ou revenu de dividende, sont comptabilisés en gain ou perte. Il n'y a en ce moment aucun actif financier mesuré à la juste valeur avec des changements à leur juste valeur comptabilisé en gain ou perte.

Cependant, pour les investissements en instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus pour la vente, la Société peut choisir à la comptabilisation initiale de présenter les gains et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces investissements mesurés à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les gains et pertes ne sont jamais reclassés à l'état consolidé du résultat global, et aucune dépréciation n'est comptabilisée en gain ou perte. Les dividendes reçus de tels investissements sont comptabilisés en gain ou perte, à moins que le dividende représente clairement un remboursement d'une partie du coût de l'investissement. La Société ne possède en ce moment aucun instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu pour la vente.

*iii. Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :*

**Passifs financiers mesurés au coût amorti**

La Société classe les passifs financiers non dérivés au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins tout frais directement attribuable à la transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, ces passifs sont mesurés au coût amorti en utilisant la méthode des intérêts effectifs. La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créditeurs, la dette bancaire et la dette à long terme comme des passifs financiers mesurés au coût amorti.

**Passifs financiers mesuré à la juste valeur**

Les passifs financiers mesurés à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont remesurés à chaque date de clôture avec tout changement à cet égard comptabilisé en gain ou perte à l'état consolidé du résultat global. La Société n'a, en ce moment, aucun passif financier mesuré à la juste valeur.

**3. Principales méthodes comptables (suite)***iv. Instruments financiers dérivés non couverts mesurés à la juste valeur*

Les instruments financiers dérivés non couverts, s'il en existe, sont comptabilisés soit en actifs ou passifs mesurés initialement à la juste valeur. Les frais attribuables à la transaction sont comptabilisés en gain ou perte lorsqu'encouru. Tous les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture sont classés comme instruments financiers à la juste valeur en gain ou perte. Tout changement subséquent de la juste valeur des contrats de taux de change non couverts est comptabilisé dans le coût des ventes pour la période dans laquelle il survient.

*d) Coûts d'emprunt*

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, à savoir des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs se trouvent dans l'état nécessaire pour être exploités de la manière prévue par la direction.

Lorsque la Société n'a pas de coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés, elle a recours à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi ajoutés aux actifs qualifiés ne peuvent excéder les coûts d'emprunt engagés pendant la période correspondante.

Les produits tirés du placement temporaire de certains emprunts spécifiques en attendant qu'ils soient affectés à des actifs qualifiés sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

*e) Provisions*

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

*i) Contrats déficitaires*

Une provision pour contrats déficitaires est calculée et comptabilisée lorsque la Société conclut un contrat pour lequel les coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

*ii) Provisions environnementales*

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

*f) Subventions publiques*

Les subventions publiques liées à des actifs amortissables, notamment les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées dans le bénéfice net, en tant que déduction de la charge d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable. Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le bénéfice net en tant que déduction de la charge connexe.

*g) Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie*

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que la Société juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

*h) Charges financières*

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

*i) Investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence*

Les investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence comprennent des participations dans une coentreprise. Une coentreprise est un accord selon lequel la Société partage le contrôle, et en vertu duquel la Société a des droits sur l'actif net de l'accord plutôt que des droits sur ses actifs et des obligations sur ses passifs. Les intérêts dans la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont d'abord comptabilisés aux coûts, qui comprennent les frais de transaction.

**3. Principales méthodes comptables (suite)**

À la suite de la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés de la Société comprennent la part de profits et de pertes et les autres éléments du résultat étendu des coentreprises enregistrées selon la méthode de mise en équivalence, jusqu'au jour où l'influence notable ou le contrôle partagé prend fin.

*j) Normes IFRS publiées mais non encore entrées en vigueur*

*i) IFRS 16, Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts le ou après le 1er janvier 2019. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, Contrats de location. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

La Société a l'intention d'adopter cette norme en appliquant l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale sera comptabilisée dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, sans retraitement de la période correspondante. Suivant la méthode rétrospective modifiée, la Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes permises aux termes de l'IFRS 16 :

- la Société ne réappréciera pas si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application et appliquera plutôt l'IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, Contrats de location;
- la Société s'appuiera sur l'évaluation de la provision pour contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, au lieu d'effectuer un test de dépréciation. La société ajustera les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application selon le montant de la provision pour contrats de location déficitaires comptabilisé dans le bilan consolidé immédiatement avant la date de première application;
- la Société exclura les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application;
- la Société utilisera des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de première application.

Sur la base des informations disponibles au 13 février 2020, la Société prévoit comptabiliser un actif au titre de droit d'utilisation d'environ 16,4 millions \$ et des obligations locatives d'environ 20,3 millions \$ dans son bilan consolidé au 1<sup>er</sup> décembre 2019. L'actif au titre du droit d'utilisation tiendra compte de loyers payés d'avance et d'autres crédettes liés aux contrats de location comptabilisés au bilan consolidé immédiatement avant la date de première application.

L'incidence réelle de la première application de l'IFRS 16 pourrait varier de l'incidence estimative établie étant donné que la Société n'a pas terminé ses calculs.

*ii) Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux, qui clarifie l'application des dispositions de l'IAS 12, Impôts sur le résultat, concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'interprétation aborde la question de savoir si une entité doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément, les hypothèses qu'une entité devrait poser au sujet de l'examen des traitements fiscaux effectué par les autorités fiscales, la manière dont une entité devrait déterminer le bénéfice imposable et les pertes fiscales, les bases d'imposition, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, ainsi que la façon dont une entité considère des changements dans les faits et les circonstances dans le cadre de ces déterminations. L'IFRIC 23 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. La Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRIC 23 aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018**

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

**4. Informations supplémentaires sur le résultat global**

|  | <b>30 novembre<br/>2019</b> | 30 novembre<br>2018 |
|--|-----------------------------|---------------------|
|  | \$                          | \$                  |
| Charge au titre des avantages du personnel   | <b>50 608</b>               | 51 829              |
| Ajustement de la désuétude des stocks incluse dans le coût des ventes                | <b>712</b>                  | 648                 |
| Amortissement inclus dans le coût des ventes   | <b>974</b>                  | 1 067               |
| Amortissement inclus dans les frais de vente et charges administratives et générales | <b>2 505</b>                | 2 623               |
| Charge de location   | <b>4 948</b>                | 4 909               |
| (Pertes) gains de change   | <b>(82)</b>                 | 23                  |

**5. Charges financières nettes**

|  | <b>30 novembre<br/>2019</b> | 30 novembre<br>2018 |
|--|-----------------------------|---------------------|
|  | \$                          | \$                  |
| Charge d'intérêts                                    | <b>2 134</b>                | 2 502               |
| Charge de désactualisation de la provision (note 13) | <b>14</b>                   | 50                  |
| Autres charges financières                           | <b>1 000</b>                | 999                 |
| Charges financières                                  | <b>3 148</b>                | 3 551               |
| Revenus financiers                                   | <b>(11)</b>                 | (75)                |
| Charges financières nettes                           | <b>3 137</b>                | 3 476               |

**6. Clients et autres débiteurs**

|                                   | <b>30 novembre<br/>2019</b> | 30 novembre<br>2018 |
|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------|
|                                   | \$                          | \$                  |
| Clients                           | <b>47 832</b>               | 50 253              |
| Provision pour créances douteuses | <b>(144)</b>                | (570)               |
|                                   | <b>47 688</b>               | 49 683              |
| Autres débiteurs                  | <b>810</b>                  | 325                 |
|                                   | <b>48 498</b>               | 50 008              |

**7. Stocks**

|                          | <b>30 novembre<br/>2019</b> | 30 novembre<br>2018 |
|--------------------------|-----------------------------|---------------------|
|                          | \$                          | \$                  |
| Matières premières       | <b>6 393</b>                | 6 756               |
| Produits en cours        | <b>7 309</b>                | 9 093               |
| Produits finis           | <b>75 410</b>               | 78 554              |
|                          | <b>89 112</b>               | 94 403              |
| Provision pour désuétude | <b>(1 773)</b>              | (1 859)             |
|                          | <b>87 339</b>               | 92 544              |

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2019 s'élevait à 348,9 millions \$ comparativement à 370,5 millions \$ l'an dernier. Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1,4 million \$ a été inclus dans les stocks au 30 novembre 2019 (1,5 million \$ au 30 novembre 2018).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018**

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

**8. Immobilisations corporelles**

|                         | Valeur comptable<br>nette<br>30 novembre 2018 | Additions    | Dispositions | Amortissements | Valeur comptable<br>nette<br>30 novembre 2019 |
|-------------------------|---|--------------|--------------|----------------|---|
|                         | \$  | \$           | \$           | \$             | \$  |
| Terrains                | 6 263   | -            | -            | -              | 6 263   |
| Bâtiments               | 15 253  | 127          | -            | (807)          | 14 573  |
| Améliorations des cours | 5 583   | -            | -            | (447)          | 5 136   |
| Améliorations locatives | 1 492   | 223          | -            | (292)          | 1 423   |
| Mobilier et équipements | 130   | 8            | -            | (27)           | 111   |
| Équipement              | 4 005   | 530          | (14)         | (816)          | 3 705   |
| Matériel informatique   | 1 110   | 103          | -            | (226)          | 987   |
| Matériel roulant        | 520   | 292          | (1)          | (171)          | 640   |
|                         | <b>34 356</b>                                 | <b>1 283</b> | <b>(15)</b>  | <b>(2 786)</b> | <b>32 838</b>                                 |

|                         | 30 novembre 2019 |                         |                           |
|-------------------------|------------------|-------------------------|---------------------------|
|                         | Coût             | Amortissement<br>cumulé | Valeur<br>comptable nette |
|                         | \$               | \$                      | \$                        |
| Terrains                | 6 263            | -                       | 6 263                     |
| Bâtiments               | 35 059           | 20 486                  | 14 573                    |
| Améliorations des cours | 11 342           | 6 206                   | 5 136                     |
| Améliorations locatives | 3 884            | 2 461                   | 1 423                     |
| Mobilier et équipements | 1 163            | 1 052                   | 111                       |
| Équipement              | 27 138           | 23 433                  | 3 705                     |
| Matériel informatique   | 4 738            | 3 751                   | 987                       |
| Matériel roulant        | 6 574            | 5 934                   | 640                       |
|                         | <b>96 161</b>    | <b>63 323</b>           | <b>32 838</b>             |

|                         | Valeur comptable<br>nette<br>30 novembre 2017 | Additions    | Dispositions | Amortissements | Valeur comptable<br>nette<br>30 novembre 2018 |
|-------------------------|---|--------------|--------------|----------------|---|
|                         | \$  | \$           | \$           | \$             | \$  |
| Terrains                | 6 263   | -            | -            | -              | 6 263   |
| Bâtiments               | 15 842  | 250          | -            | (839)          | 15 253  |
| Améliorations des cours | 6 069   | -            | -            | (486)          | 5 583   |
| Améliorations locatives | 1 267   | 474          | -            | (249)          | 1 492   |
| Mobilier et équipements | 157   | 5            | -            | (32)           | 130   |
| Équipement              | 4 636   | 275          | (9)          | (897)          | 4 005   |
| Matériel informatique   | 1 334   | 52           | (1)          | (275)          | 1 110   |
| Matériel roulant        | 630   | 136          | (44)         | (202)          | 520   |
|                         | <b>36 198</b>                                 | <b>1 192</b> | <b>(54)</b>  | <b>(2 980)</b> | <b>34 356</b>                                 |

|                         | 30 novembre 2018 |                         |                           |
|-------------------------|------------------|-------------------------|---------------------------|
|                         | Coût             | Amortissement<br>cumulé | Valeur<br>comptable nette |
|                         | \$               | \$                      | \$                        |
| Terrains                | 6 263            | -                       | 6 263                     |
| Bâtiments               | 34 932           | 19 679                  | 15 253                    |
| Améliorations des cours | 11 342           | 5 759                   | 5 583                     |
| Améliorations locatives | 3 661            | 2 169                   | 1 492                     |
| Mobilier et équipements | 1 155            | 1 025                   | 130                       |
| Équipement              | 26 632           | 22 627                  | 4 005                     |
| Matériel informatique   | 4 636            | 3 526                   | 1 110                     |
| Matériel roulant        | 6 283            | 5 763                   | 520                       |
|                         | <b>94 904</b>    | <b>60 548</b>           | <b>34 356</b>             |

*Équipement de location*

La Société loue du matériel informatique et des chariots élévateurs sous des contrats de location financement. L'équipement loué garantit l'obligation de bail (note 11). Au 30 novembre 2019, la valeur comptable nette du matériel loué était 43 mille \$ (57 mille \$ en 2018).

Il n'y a eu aucune dépréciation ou recouvrement enregistré au cours des exercices terminés les 30 novembre 2019 et 2018.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 9. Actifs incorporels

|                          | Valeur<br>comptable nette<br>30 novembre 2018 | Additions | Amortissements | Valeur<br>comptable nette<br>30 novembre 2019 |
|--------------------------|---|-----------|----------------|---|
|                          | \$  | \$        | \$             | \$  |
| Logiciel et technologies | 4 223   | 176       | (587)          | 3 812   |
| Relation client          | 221   | -         | (106)          | 115   |
|                          | 4 444   | 176       | (693)          | 3 927   |

|                          | 30 novembre 2019 |                         |                           |
|--------------------------|------------------|-------------------------|---------------------------|
|                          | Coût             | Amortissement<br>cumulé | Valeur<br>comptable nette |
|                          | \$               | \$                      | \$                        |
| Logiciel et technologies | 6 509            | 2 697                   | 3 812                     |
| Relation client          | 530              | 415                     | 115                       |
|                          | 7 039            | 3 112                   | 3 927                     |

|                          | Valeur<br>comptable nette<br>30 novembre 2017 | Additions | Amortissements | Valeur<br>comptable nette<br>30 novembre 2018 |
|--------------------------|---|-----------|----------------|---|
|                          | \$  | \$        | \$             | \$  |
| Logiciel et technologies | 4 615   | 212       | (604)          | 4 223   |
| Relation client          | 327   | -         | (106)          | 221   |
|                          | 4 942   | 212       | (710)          | 4 444   |

|                          | 30 novembre 2018 |                         |                           |
|--------------------------|------------------|-------------------------|---------------------------|
|                          | Coût             | Amortissement<br>cumulé | Valeur<br>comptable nette |
|                          | \$               | \$                      | \$                        |
| Logiciel et technologies | 6 333            | 2 110                   | 4 223                     |
| Relation client          | 530              | 309                     | 221                       |
|                          | 6 863            | 2 419                   | 4 444                     |

### 10. Investissement dans une coentreprise

Au cours de l'exercice 2016, la Société et le Groupe Lebel inc. ont formé une coentreprise par l'intermédiaire de la création de Traitement Lebel Goodfellow inc. La Société avait investi 3,0 millions \$ dans la coentreprise en stock de matières premières en contrepartie de 40 % des parts de la coentreprise. La coentreprise a cessé ses opérations le 31 mai 2017. La plus grande partie de la liquidation a été effectuée au cours de l'exercice 2017 et la Société a recouvré son investissement initial de 3,0 millions \$ et un dividende de 320 mille \$ dans le cadre de cette dissolution. Au cours de l'exercice 2018, la Société a reçu un dividende de 260 mille \$ et l'investissement dans la coentreprise au 30 novembre 2019 s'élevait à 25 mille \$ (identique à 2018).

Au cours de l'exercice 2019, la Société n'a conclu aucune transaction entre parties liées avec la coentreprise (identique à 2018). La Société n'avait aucun solde à recevoir avec Traitement Lebel Goodfellow inc. au 30 novembre 2019 (nul en 2018).

### 11. Dette bancaire et obligations de contrats de location financement

#### a) Dette bancaire

|                        | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|------------------------|---------------------|---------------------|
|                        | \$                  | \$                  |
| Emprunts bancaires     | 5 000               | 3 000               |
| Acceptations bancaires | 25 000              | 38 000              |
| Découvert bancaire     | 1 204               | 1 835               |
|                        | 31 204              | 42 835              |

En mai 2019, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2021. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2019, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2019, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 30,0 millions \$ de sa facilité de crédit comparé à 41,0 millions \$ au 30 novembre 2018.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 11. Dette bancaire et obligations de contrats de location de financement (suite)

#### b) Obligations de contrats de location de financement

La Société a conclu des contrats de location-financement garantis par les chariots élévateurs loués. L'obligation liée aux contrats de location-financement porte intérêt au taux de 6,1 % annuellement, échéant en août 2022.

### 12. Fournisseurs et autres créiteurs

|                                 | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                 | \$                  | \$                  |
| Fournisseurs et charges à payer | 20 438              | 22 789              |
| Charges liées à la rémunération | 5 569               | 6 093               |
| Taxes de ventes à payer         | 3 041               | 310                 |
|                                 | <b>29 048</b>       | 29 192              |

### 13. Provision

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2019 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir. Les travaux de réhabilitation devraient être effectués progressivement au cours de la prochaine année.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, les coûts à engager pour le traitement des sols constituent la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différentes composantes. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 5,9 %, et d'un taux d'inflation de 1,9 %.

Les changements de la provision ont été comme suit:

|                                | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                | \$                  | \$                  |
| Solde - au début de l'exercice | 1 653               | 1 384               |
| Changements dus :              |                     |                     |
| Révisions des dépenses futures | 187                 | 239                 |
| Charge de désactualisation     | 14                  | 50                  |
| Dépense encourus               | (384)               | (20)                |
| Solde - à la fin de l'exercice | 1 470               | 1 653               |
| Tranche à court terme          | 1 470               | 336                 |
| Tranche à long terme           | -                   | 1 317               |

Les changements d'estimations de dépenses futures représentent le résultat des révisions périodiques relatives aux hypothèses supportant la provision, incluant les dépenses de réhabilitation ainsi que les exigences réglementaires.

### 14. Capital social

#### a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

|   | 30 novembre<br>2019  | 30 novembre<br>2018  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
|   | Nombres<br>d'actions | Nombres<br>d'actions | \$                  | \$                  |
| Actions en circulation au début de l'exercice | 8 506 554            | 8 506 554            | 9 152               | 9 152               |
| Émission d'actions différées                  | 56 000               | -                    | 272                 | -                   |
| Actions en circulation à la fin de l'exercice | 8 562 554            | 8 506 554            | 9 424               | 9 152               |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 14. Capital social (suite)

#### b) Rémunération en actions

Le 15 janvier 2017, la Société a accordé des actions différées à un dirigeant clé. En vertu de ce programme, le dirigeant était admissible à recevoir des actions de la Société si des cibles précises non reliées au marché étaient atteintes. La Société a reconnu la juste valeur marchande des actions à la date de l'octroi de cette option (494 mille \$) et les actions ont été acquises le 30 novembre 2017, car la Société a atteint les cibles de performance non reliées au marché à cette date. Le 12 avril 2019, la Société a modifié ces actions différées pour permettre le règlement en espèces à la discrétion du dirigeant clé. Le règlement en espèces permet au dirigeant clé de recevoir un paiement en espèces égal au nombre d'actions différées exercées multiplié par la juste valeur marchande des actions calculée en utilisant le cours de clôture moyen des vingt jours de bourse précédents. Le 12 avril 2019 (date de la modification), sur la base d'un cours de clôture moyen des actions de 6,27 \$ pour les vingt jours de bourse précédant le 12 avril 2019, un montant de 351 mille \$ a été transféré des résultats non distribués aux charges liées à la rémunération.

À la fin de chaque période de présentation jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant comptabilisé dans les résultats de la période. Au 14 novembre 2019, sur la base d'un cours de clôture de 4,85 \$, le dirigeant clé a exercé son droit et a reçu 56 000 actions de la Société. La Société a constaté une récupération de la rémunération fondée sur des actions de 79 mille \$ en charges au titre des avantages sociaux pour la période de douze mois terminée le 30 novembre 2019, avec une variation correspondante des passifs liés à la masse salariale. Toutes les actions au titre de cette attribution ont été émises. Par conséquent, le passif lié à la paie est nul au 30 novembre 2019.

#### c) Régime d'options sur actions

La Société a mis en œuvre en 2002 un régime d'options d'achat d'actions pour les employés clés. Étant donné qu'il n'y a pas d'options en suspens en vertu du régime et que les administrateurs estiment que le régime ne sera pas utilisé ultérieurement, il a été décidé d'abroger et de mettre fin au régime le 4 juillet 2019.

#### d) Bénéfice net et dividende par action

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

|                            | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|
|                            | \$                  | \$                  |
| Bénéfice net               |                     |                     |
| - de base                  | 3 054               | 2 571               |
| - dilué (voir note 14b))   | 2 997               | 2 571               |
| Moyenne pondérée d'actions |                     |                     |
| - de base                  | 8 508 888           | 8 506 554           |
| - dilué                    | 8 562 554           | 8 562 554           |

Le 14 février 2019, la Société a déclaré un dividende de 0,10 \$ par action pour un montant total de 851 mille \$ à tous les actionnaires inscrits aux registres en date du 28 février 2019, qui a été payé le 15 mars 2019. Le 8 novembre 2019, la Société a déclaré un dividende de 0,10\$ par action pour un montant total de 856 mille \$ à tous les actionnaires inscrits aux registres en date du 22 novembre 2019, qui a été payé le 6 décembre 2019. Aucun dividende a été versé ou déclaré l'an dernier.

### 15. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts se détaille comme suit :

|           | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|-----------|---------------------|---------------------|
|           | \$                  | \$                  |
| Exigibles | 1 394               | 953                 |
| Différés  | (179)               | (247)               |
|           | 1 215               | 706                 |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 15. Impôts sur les bénéfices (suite)

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

|   | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|---|---------------------|---------------------|
|   | \$                  | \$                  |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat                                | 4 269               | 3 277               |
| Taux d'imposition prescrit par la loi (%)                           | 27,7                | 27,0                |
| Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus | 1 183               | 885                 |
| Ajustées pour :   |                     |                     |
| Différences permanentes   | 34                  | (84)                |
| Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant          | (3)                 | (112)               |
| Autres  | 1                   | 17                  |
|   | 1 215               | 706                 |

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés sur le résultat se détaillent comme suit :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | \$                  | \$                  |
| Actif (passif) d'impôt différé sur le résultat : |                     |                     |
| Actif reporté au titre des régimes de retraite   | (432)               | (710)               |
| Provisions et autres                             | 883                 | 956                 |
| Immobilisations corporelles                      | (3 631)             | (3 843)             |
| Actifs incorporels                               | (29)                | (55)                |
| Passif net d'impôt différé                       | (3 209)             | (3 652)             |

Sur une base annuelle, la Société évalue si c'est probable que ses actifs d'impôt différés seront matérialisés basés sur la projection de revenus imposables futurs. Au 30 novembre 2019, il est probable que la Société réalisera ses actifs d'impôt sur le résultat différé par la génération de revenus imposables futurs.

### 16. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1er mai 2008 par l'introduction d'un volet de cotisation déterminée.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est aussi un régime hybride financé par des cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et les revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1er juin 2007 afin d'introduire un volet à cotisation déterminée. En ce qui concerne le volet à cotisations déterminées, la Société effectue une cotisation égale à celle des employés.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu du volet à prestations déterminées des régimes.

#### A. Régimes à cotisation déterminée

La Société contribue à plusieurs régimes de cotisation déterminée et des régimes 408 Simple IRA (pour ses employés américains). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société. Ces charges de retraite pour l'exercice terminé le 30 novembre 2019 sont de 1,3 million \$ (1,4 million \$ en 2018).

#### B. Régimes à prestations déterminées

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de réglementation en matière de pension le 31 décembre 2018 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement au plus tard le 31 décembre 2021.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 16. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | \$                  | \$                  |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées</b> |                     |                     |
| Solde au début de l'exercice                           | 49 369              | 52 832              |
| Intérêts débiteurs                                     | 1 881               | 1 806               |
| Prestations versées                                    | (2 259)             | (2 437)             |
| (Gain) perte actuarielle                               |                     |                     |
| Changement des hypothèses financières                  | 6 373               | (2 832)             |
| Impact des ajustements d'expérience                    | (1 722)             | -                   |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>                    | <b>53 642</b>       | <b>49 369</b>       |

|   | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|---|---------------------|---------------------|
|   | \$                  | \$                  |
| <b>Actifs des régimes</b>   |                     |                     |
| Juste valeur au début de l'exercice                                 | 52 016              | 54 324              |
| Revenus d'intérêts  | 1 982               | 1 857               |
| Cotisations de l'employeur  | 4                   | 81                  |
| Prestations versées   | (2 259)             | (2 437)             |
| Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes             | (151)               | (153)               |
| Rendement des actifs des régimes en excédent des revenus d'intérêts | 3 663               | (1 656)             |
| <b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>                          | <b>55 255</b>       | <b>52 016</b>       |
| <b>Actif net</b>  | <b>1 613</b>        | <b>2 647</b>        |

Le rendement réel des actifs des régimes était de 5.5 millions \$ en 2019 et 48 mille \$ en 2018.

La situation de la capitalisation des régimes au titre des prestations constituées comprend les montants suivants :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | \$                  | \$                  |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées :</b> |                     |                     |
| - Capitalisé   | 15 325              | 13 630              |
| - Partiellement capitalisé                               | 38 317              | 35 739              |
| <b>Juste valeur des régimes</b>                          |                     |                     |
| - Capitalisé   | 17 547              | 16 334              |
| - Partiellement capitalisé                               | 37 708              | 35 682              |
| <b>Situation de capitalisation – Surplus (déficit)</b>   |                     |                     |
| - Capitalisé   | 2 222               | 2 704               |
| - Partiellement capitalisé                               | (609)               | (57)                |

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes:

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | %                   | %                   |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées :</b> |                     |                     |
| Taux d'actualisation                                     | 2,95                | 3,90                |
| Taux de croissance de la rémunération                    | 3,00                | 3,00                |
| <b>Charge nette au titre des régimes</b>                 |                     |                     |
| Taux d'actualisation                                     | 3,90                | 3,50                |
| Taux de croissance de la rémunération                    | 3,00                | 3,00                |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 16. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Charge nette au titre des régimes :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | \$                  | \$                  |
| Intérêts débiteurs                       | 1 881               | 1 806               |
| Revenus d'intérêts                       | (1 982)             | (1 857)             |
| Frais de gestion                         | 151                 | 153                 |
| <b>Charge nette au titre des régimes</b> | <b>50</b>           | <b>102</b>          |

La charge nette au titre des régimes est enregistrée au coût des marchandises vendues et aux frais de ventes et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | %                   | %                   |
| Titres de capitaux propres                         |                     |                     |
| Actions canadiennes                                | 21                  | 21                  |
| Actions américaines                                | 19                  | 19                  |
| Actions internationales                            | 18                  | 19                  |
| Titre de créance :                                 |                     |                     |
| Titres d'emprunts de type univers                  | 42                  | 41                  |
| Tous les placements sont cotés sur un marché actif |                     |                     |

Historique des déficits et des gains et pertes liés à l'expérience :

|   | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|---|---------------------|---------------------|
|   | \$                  | \$                  |
| Prestations constituées   | 53 642              | 49 369              |
| Juste valeur des régimes  | 55 255              | 52 016              |
| Surplus   | 1 613               | 2 647               |
| (Gains) pertes liées à l'expérience des passifs des régimes * : |                     |                     |
| Montant   | (1 722)             | -                   |
| Pourcentage des passifs au début de l'année                     | 3,49 %              | 0,0 %               |
| * Excluant l'impact des changements d'hypothèses                |                     |                     |

Un changement de 1 % du taux d'actualisation n'aura pas un impact significatif sur la charge de retraite.

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

- Analyse de sensibilité

Sensibilité au taux d'actualisation :

|   | Baisse de 0,25 % | Hypothèse utilisée | Hausse de 0,25 % |
|---|------------------|--------------------|------------------|
| Obligation au titre des prestations constituées | 55 501 \$        | 53 642 \$          | 51 885 \$        |
| Taux d'actualisation                            | 2,70 %           | 2,95 %             | 3,20 %           |

Sensibilité à l'espérance de vie :

|   | Hausse d'un an | Hypothèse utilisée |
|---|----------------|--------------------|
| Obligation au titre des prestations constituées | 55 186 \$      | 53 642 \$          |
| Taux de mortalité (CPM2014Priv – MI2017)        |                |                    |
| Espérance de vie d'un homme de 65 ans           | 23,0 ans       | 22,0 ans           |
| Espérance de vie d'une femme de 65 ans          | 25,5 ans       | 24,5 ans           |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 16. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

- Politique de financement

Goodfellow inc. cotise les montants requis pour se conformer aux législations provinciale et fédérale.

- Cotisations prévues

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2019, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était de 4 mille \$ (81 mille \$ en 2018). Sur la base de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, aucune cotisation n'est nécessaire pour 2020.

- Duration

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées est de 14 années.

### 17. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

*Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement*

|                                   | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                   | \$                  | \$                  |
| Clients et autres débiteurs       | 1 510               | 7 599               |
| Stocks                            | 5 205               | (3 684)             |
| Charges payées d'avance           | 590                 | (254)               |
| Fournisseurs et autres créditeurs | (449)               | (270)               |
|                                   | <b>6 856</b>        | <b>3 391</b>        |

*Transactions sans effet sur la trésorerie*

La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 386 mille \$ demeurait impayé au 30 novembre 2019 (71 mille \$ au 30 novembre 2018).

Le rapprochement des mouvements de passifs et des flux de trésorerie résultant des activités de financement est le suivant:

|                                      | Emprunts<br>bancaires | Acceptations<br>bancaires | Contrat de<br>location-<br>financement |
|--------------------------------------|-----------------------|---------------------------|--|
| <i>Changement lié au passif</i>      | \$                    | \$                        | \$                                     |
| Exercice terminé le 30 novembre 2018 |                       |                           |  |
| Charges d'intérêts                   | 402                   | 2 095                     | 5                                      |
| Intérêts payés                       | 381                   | 2 149                     | 5                                      |
| Exercice terminé le 30 novembre 2019 |                       |                           |  |
| Charges d'intérêts                   | 433                   | 1 698                     | 3                                      |
| Intérêts payés                       | 443                   | 1 708                     | 3                                      |

### 18. Instruments financiers et gestion du risque financier

*Gestion du risque*

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

*Risque lié au financement et risque de liquidité*

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2019 s'établissent comme suit :

| <b>Passifs financiers</b>           |                     |                                    |                   |                    |
|-------------------------------------|---------------------|------------------------------------|-------------------|--------------------|
|                                     | Valeur<br>comptable | Flux de trésorerie<br>contractuels | De 0 à 12<br>mois | De 12 à 36<br>mois |
| Dette bancaire                      | 31 204              | 31 204                             | 31 204            | -                  |
| Fournisseurs et autres créditeurs   | 29 048              | 29 048                             | 29 048            | -                  |
| Dividende à payer                   | 856                 | 856                                | 856               | -                  |
| Dette à long terme                  | 43                  | 43                                 | 15                | 28                 |
| <b>Total des passifs financiers</b> | <b>61 151</b>       | <b>61 151</b>                      | <b>61 123</b>     | <b>28</b>          |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 18. Instruments financiers et gestion du risque financier (suite)

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2018 s'établissent comme suit :

| Passifs financiers                  |                  |                                 |                |                 |
|-------------------------------------|------------------|---------------------------------|----------------|-----------------|
|                                     | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | De 0 à 12 mois | De 12 à 36 mois |
| Dette bancaire                      | 42 835           | 42 835                          | 42 835         | -               |
| Fournisseurs et autres crédateurs   | 29 192           | 29 192                          | 29 192         | -               |
| Dette à long terme                  | 57               | 57                              | 14             | 43              |
| <b>Total des passifs financiers</b> | <b>72 084</b>    | <b>72 084</b>                   | <b>72 041</b>  | <b>43</b>       |

#### Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 31,2 millions \$ accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$.

#### Risque de change

La Société pourrait recourir à des contrats de change à terme pour couvrir certains crédateurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société. Au 30 novembre 2019, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

#### Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

|  | Dollars US   | Livres sterling | Euros        |
|--|--------------|-----------------|--------------|
| Trésorerie   | 527          | 627             | 13           |
| Clients et autres débiteurs  | 6 014        | 186             | -            |
| Fournisseurs et autres crédateurs  | (2 443)      | (56)            | (438)        |
| Dette à long terme   | (32)         | -               | -            |
| <b>Exposition nette</b>  | <b>4 066</b> | <b>757</b>      | <b>(425)</b> |
| Taux de change du \$CA au 30 novembre 2019                                     | 1,3282       | 1,7174          | 1,4634       |
| <b>Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$CA</b> | <b>195</b>   | <b>47</b>       | <b>(22)</b>  |

#### Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance (à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées). La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

|                                     | 30 novembre 2019 | 30 novembre 2018 |
|-------------------------------------|------------------|------------------|
|                                     | \$               | \$               |
| Courant                             | 42 898           | 45 188           |
| En souffrance - 31 à 60 jours       | 3 238            | 2 500            |
| En souffrance - 61 à 90 jours       | 735              | 1 157            |
| En souffrance - 91 à 120 jours      | 397              | 209              |
| En souffrance - Plus de 120 jours   | 564              | 1 199            |
|                                     | <b>47 832</b>    | <b>50 253</b>    |
| Provision pour créances douteuses   | (144)            | (570)            |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b> | <b>47 688</b>    | <b>49 683</b>    |

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 18. Instruments financiers et gestion du risque financier (suite)

Au 30 novembre 2019, les pertes de créances attendues se sont limitées à 144 mille \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

#### *Dépendance économique*

Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2019 (deux clients importants l'an dernier). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois aux clients importants :

|   | Exercices terminés le |      |                  |      |
|---|-----------------------|------|------------------|------|
|   | 30 novembre 2019      |      | 30 novembre 2018 |      |
|   | \$                    | %    | \$               | %    |
| Ventes aux clients importants qui ont contribué plus de 10% du total des ventes de la Société | 58 019                | 12,9 | 110 699          | 23,3 |

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

#### *Juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs et dette à long terme se rapproche de leurs justes valeurs.

### 19. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital action pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon les IFRS. La dette comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 19. Gestion du capital (suite)

Aux 30 novembre 2019 et 2018, la Société a réalisé les résultats suivants eus égard à ses objectifs de gestion du capital :

|  | Au<br>30 novembre<br>2019 | Au<br>30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| <b>Gestion du capital</b>              |                           |                           |
| Ratio de la dette sur le capital       | 20,6 %                    | 26,6 %                    |
| Ratio de couverture des intérêts       | 3,5                       | 3,0                       |
| Rendement sur l'avoir des actionnaires | 2,7 %                     | 2,3 %                     |
| Ratio du fonds de roulement            | 2,2                       | 2,0                       |
| BAIIA                                  | 10 885 \$                 | 10 443 \$                 |

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit :

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette couverte par l'avoir des actionnaires. La dette couverte est la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation consiste en la dette couverte plus l'avoir des actionnaires.
- Le ratio de couverture des intérêts représente le BAIIA au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué sur les frais d'intérêts pour la même période sur une base consolidée, calculé sur une période continue de quatre trimestres.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice (perte) net divisé par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

### 20. Engagements et passifs éventuels

#### Engagements

Au 30 novembre 2019, les loyers minimums futurs à payer sur les baux de location-exploitation pour les bureaux, les entrepôts, les véhicules, les cours et l'équipement, n'ont pas significativement changé et s'établissaient comme suit :

|                                  | \$     |
|----------------------------------|--------|
| Moins de 1 an                    | 5 204  |
| Plus de 1 an mais moins de 5 ans | 13 138 |
| Plus de 5 ans                    | 970    |
|                                  | 19 312 |

#### Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

### 21. Opérations entre parties liées

Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

#### Autres opérations avec des parties liées

|   | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|---|---------------------|---------------------|
| Société contrôlée par un administrateur - Jarislowsky Fraser Ltd. | \$                  | \$                  |
| - Frais de gestion  | -                   | 87                  |

Ces transactions sont dans le cours normal des affaires et mesurées au montant de la contrepartie établie et convenue dans les contrats conclus par les parties liées.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 30 novembre 2019 et 2018

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

### 21. Opérations entre parties liées (suite)

#### Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | \$                  | \$                  |
| Salaires et autres avantages à court terme | 1 756               | 1 384               |
| Avantages postérieurs à l'emploi           | 105                 | 7                   |
|  | 1 861               | 1 391               |

### 22. Information sectorielle et Chiffre d'affaires

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

Le tableau suivant représente les ventes ventilées par marchés géographiques et par catégories décrivant comment la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des ventes et des flux de trésoreries sont affectés par les facteurs économiques.

#### Principaux marchés géographiques

Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 85 % (83 % en 2018), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 9 % (10 % en 2018) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 6 % (7 % en 2018).

|             | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|-------------|---------------------|---------------------|
|             | \$                  | \$                  |
| Canada      | 381 965             | 394 404             |
| États-Unis  | 41 352              | 48 073              |
| Exportation | 26 270              | 32 730              |
|             | 449 587             | 475 207             |

#### Catégories de vente

|  | 30 novembre<br>2019 | 30 novembre<br>2018 |
|--|---------------------|---------------------|
|  | \$                  | \$                  |
| Plancher                               | 95 808              | 95 864              |
| Panneaux de commodité et de spécialité | 74 305              | 84 723              |
| Matériaux de construction              | 47 313              | 47 777              |
| Bois d'oeuvre                          | 232 161             | 246 843             |
|  | 449 587             | 475 207             |

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**Claude Garcia \*/\*\***  
*Président du Conseil*

**G. Douglas Goodfellow \*\***  
*Secrétaire du Conseil*  
*Goodfellow inc.*

**Stephen A. Jarislowsky \*/\*\***  
*Administrateur*  
*Fondateur de Jarislowsky, Fraser ltée*

**Normand Morin \*/\*\***  
*Président du comité d'audit*

**David A. Goodfellow**  
*Administrateur*

**Alain Côté \*/\*\***  
*Administrateur*

\* Membre du comité d'audit

\*\* Membre du comité de rémunération exécutif

### DIRIGEANTS

---

**Patrick Goodfellow**  
*Président et*  
*Chef de la direction*

**Charles Brisebois**  
*Chef des finances*

**G. Douglas Goodfellow**  
*Secrétaire du Conseil*

**Mary Lohmus**  
*Vice-présidente exécutive,*  
*Ontario et l'Ouest du Canada*

**David Warren**  
*Vice-président*  
*Atlantique*

**Luc Dignard**  
*Vice-président*  
*Ventes, Québec*

**Jeff Morrison**  
*Vice-président*  
*Comptes nationaux*

**Luc Pothier**  
*Vice-président*  
*Opérations*

**Eric Bisson**  
*Vice-président*  
*Québec*

### AUTRES INFORMATIONS

---

**Siège social**  
225, rue Goodfellow  
Delson (Québec) J5B 1V5  
Tél.: 450-635-6511  
Télééc. : 450- 635-3730

**Avocats**  
Bernier Beaudry  
Québec (Québec)

**Auditeurs**  
KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.  
Montréal (Québec)

**Agent de transfert et registraire**  
Services aux investisseurs  
Computershare inc., Montréal (Québec)

**Titre**  
Bourse de Toronto  
Symbole : GDL

**Filiales**  
Goodfellow Distribution inc.  
Quality Hardwoods ltée



## DIVISIONS

### CANBAR

B.P. 460 - 9184 rue Twiss  
Campbellville ON LOP 1B0  
Tél. : 905 854-5800  
1 800 263-6269  
Télééc. : 905 854-6104

### OLIVER LUMBER

B.P. 460 - 9184 rue Twiss  
Campbellville ON LOP 1B0  
Tél. : 416 233-1227  
1 800 268-2471  
Télééc. : 416 233-0015

### QUALITY HARDWOODS LTÉE

B.P. 40 - 196 Crois Latour  
Powassan ON POH 1Z0  
Tél. : 705 724-2424  
Télééc. : 705 724-6053

## NOS SUCCURSALES

### SIÈGE SOCIAL

#### MONTRÉAL / DELSON

225 rue Goodfellow  
Delson QC J5B 1V5  
Tél. : 450 635-6511  
1 800 361-6503  
Télééc. : 450 635-3729/30

#### QUÉBEC

5100 rue John Molson  
Québec QC G1X 3X4  
Tél. : 418 650-5100  
1 800 463-4318  
Télééc. : 418 650-0171

#### DARTMOUTH

20 route Vidito  
Dartmouth NS B3B 1P5  
Tél. : 902 468-2256  
Maritimes 1 800 565-7563  
Télééc. : 902 468-9409

#### WINNIPEG

1431 ave Church - Unité B  
Winnipeg MB R2X 1G5  
Tél. : 204 779-3370  
1 800 955-9436  
Télééc. : 204 779-3314

#### É.-U.

368 rue Pepsi  
Manchester NH 03109  
Tél. : 603 623-9811  
1 800 990-0722  
Télééc. : 603 623-9484

#### EDMONTON

11128 - 158e rue  
Edmonton AB T5M 1Y4  
Tél. : 780 469-1299  
Télééc. : 780 469-1717

#### OTTAWA

3091 rue Albion Nord  
Ottawa ON K1V 9V9  
Tél. : 613 244-3169  
1 800 577-7842  
Télééc. : 613 244-0488

#### MONCTON

660 route Edinburgh  
Moncton NB E1E 4C6  
Tél. : 506 857-2134  
Maritimes 1 800 561-7965  
Télééc. : 506 859-7184

#### CALGARY

2600 - 61e avenue S.E.  
Calgary AB, T2C 4V2  
Tél. : 403 252-9638  
1 888 316-7208  
Télééc. : 403 252-9516

#### R-U.

Ningbo Distribution  
Unité 4 - 1e avenue  
Redwither Business Park  
Wrexham Industrial Estate  
Wrexham, UK, LL13 9XP  
Tel: 01691 718872  
[goodfellowuk.com](http://goodfellowuk.com)

#### SASKATOON

802 58e rue Est  
Saskatoon SK S7K 5Z4  
Tél. : 306 242-9977  
Télééc. : 306 242-9997

#### TORONTO / CAMPBELLVILLE

B.P. 460 - 9184 rue Twiss  
Campbellville ON LOP 1B0  
Tél. : 905 854-5800  
1 800 263-6269  
Télééc. : 905 854-6104

#### DEER LAKE

4 route Wellon  
Deer Lake NL A8A 2G5  
Tél. : 709 635-2991  
Cell. : 709 638-0574  
Télééc. : 709 635-3079

#### VANCOUVER

2060 place Van Dyke  
Richmond BC V6V 1X9  
Tél. : 604 940-9640  
1 800 821-2053  
Télééc. : 604 940-9641